



Québec interdira l'enfouissement des déchets biomédicaux d'ici 91

Louis-Gilles Francoeur

QUÉBEC s'apprête à mettre de l'ordre dans l'élimination des déchets biomédicaux en interdisant d'ici deux ans leur enfouissement dans les lieux d'enfouissement de déchets domestiques et en fermant, d'ici là, tous les incinérateurs désuets, particulièrement nombreux dans la région de Montréal.

C'est ce que révèle le *Projet de politique de gestion des déchets biomédicaux infectieux*, daté du 28 février, qu'ont préparé les ministères québécois de l'Environnement et de la Santé et des Services sociaux. Le

projet a fait l'objet d'une consultation restreinte au cours des deux derniers mois auprès de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), de transporteurs et de divers groupes environnementaux. La politique elle-même doit être divulguée à la fin de juin.

Les deux ministères, selon le document obtenu par LE DEVOIR, entendent aussi interdire dès l'été prochain l'élimination d'animaux de laboratoire et de déchets infectieux provenant de laboratoires et d'hôpitaux dans les crématoriums, une pratique concentrée en grande partie dans la région métropolitaine.

Québec prévoit aussi d'interdire l'élimination des cobayes de labora-

toires dans des sacs verts comme s'il s'agissait de simples déchets domestiques, une filière qui les conduit dans les sites d'enfouissement si abondamment utilisés par les géolands... qui contamineraient les plages selon une autre étude gouvernementale

Enfin, l'Environnement et la Santé veulent interdire à très brève échéance l'envoi d'animaux infectieux, domestiques ou de laboratoires, vers les fondoirs et lieux d'équarrissage où on en tire des huiles ou graisses commerciales, des bases pour produits de beauté et souvent de la nourriture pour chats et chiens...
L'enfouissement des déchets dan-

gereux avec les sacs verts ne souffrira qu'une seule exception: on permettra d'enfouir les « déchets non anatomiques infectieux », comme des seringues, des contenants, etc., qui auront été préalablement désinfectés à l'autoclave ou avec des produits chimiques comme l'hypochlorite de sodium. Tout le reste ira à l'incinération et Québec n'accordera aucun permis à compter de maintenant aux entreprises qui ne respecteraient pas ses normes de combustion (1000 degrés centigrades pendant une seconde).

Pour diminuer les risques de contagion, tous les « producteurs » de déchets biomédicaux devront d'ici avril 1990 les trier à la source, les identi-

fier, les entreposer au froid et les transporter dans des contenants sécuritaires, comme le prévoit le récent Guide de gestion publié à l'intention des hôpitaux.

Ces mesures toucheront non seulement le secteur hospitalier mais aussi les centres de recherche, les compagnies pharmaceutiques, les établissements d'enseignement, les entreprises funéraires et les cliniques dentaires.

Enfin, Québec s'apprêterait à interdire le rejet du sang infectieux dans tous les égouts non branchés sur une usine d'épuration ou qui peuvent en route, filer dans les cours d'eau. Cette réserve touchera tout particulièrement la métropole parce

qu'en cas de fortes pluies, les « débordements » filent directement dans les cours d'eau.

L'ensemble de ces mesures coûtera \$4 millions aux différents « producteurs ». Dans certains cas, note le document, les coûts d'élimination vont passer de \$ 15 (enfouissement) à \$ 1,200 la tonne. Les centres hospitaliers produisent actuellement 0,36 kg de déchets infectieux par lit chaque jour, soit environ 3,500 des 4,400 tonnes de déchets biomédicaux produits chaque année dans la province.

Québec entend par « déchets biomédicaux infectieux » tout rebut d'origine biologique contenant un agent infectieux, pathogène pour les hu-

Voir page 14: Québec



PHOTO AP

Les étudiants chinois attendent Gorbatchev

Sourds aux appels de leurs dirigeants, des milliers d'étudiants chinois restaient campés hier sur la place Tienanmen à Pékin, à la veille de la visite historique de Mikhaïl Gorbatchev. Alors que le numéro 1 soviétique quittait Moscou, des responsables du gouvernement chinois sont venus à la rencontre des étudiants dans l'espoir de mettre fin au mouvement de protestation mais ces discussions ont été rapidement rompues, le pouvoir refusant de retransmettre les négociations en direct à la radio. Quelque 20,000 badauds sont venus encourager le millier de grévistes de la faim qui, pour appuyer leur demande de démocratisation, occupent depuis samedi la place Tienanmen, la même où le chef du Kremlin sera officiellement accueilli ce matin. Page 5

Victoire des péronistes en Argentine



PHOTO AP

Carlos Menem salue la victoire.

BUENOS AIRES (AFP) — Le candidat du Parti justicialiste (péroniste), Carlos Menem, s'est déclaré hier soir assuré de sa victoire à l'élection présidentielle qui s'est déroulée hier en Argentine.

Il a affirmé qu'il l'emporterait avec « au moins 50 % » des suffrages ce qui lui assurerait la majorité absolue au sein du Collège électoral.

Peu après, les premiers concerts de klaxons ont commencé à se faire entendre dans le centre de Buenos Aires.

À 21 h, tous les résultats partiels disponibles ainsi que les projections confirmaient cette affirmation en donnant entre 47 et 60 % des voix à Menem contre 25 à 40 % à son principal rival, Eduardo Angeloz, can-

Voir page 14: Victoire

Un calme aléatoire au Panama

PANAMA (AFP) — Des centaines d'opposants au régime du général Manuel Antonio Noriega se sont rassemblés dans le calme hier à l'intérieur des églises de la capitale panaméenne pour protester contre l'annulation des élections générales du dimanche 7 mai et contre la répression dont est victime l'opposition.

Les manifestants agitaient des mouchoirs blancs (signe de reconnaissance de l'opposition) et criaient des slogans comme « Justice, justice », « Endara président ». M. Guillermo Endara est le candidat de l'opposition à la présidence.

Ils ont acclamé M. Ricardo Arias Calderon et Guillermo Ford, candidats de l'Alliance démocratique de l'opposition civique (ADOC) aux postes de premier et second vice-présidents lors des élections, qui se rendaient d'une église à l'autre dans Panama.

Pour sa part, M. Endara restait hospitalisé à Panama après les blessures infligées par des groupes paramilitaires mercredi, lors de la répression d'une manifestation pacifique de l'opposition.

La journée de dimanche s'est déroulée sans incidents, avec une absence totale des militaires. Toutefois, deux journalistes de la chaîne de télévision américaine ABC ont été interpellés à Panama alors qu'ils couvraient les manifestations de l'opposition dans les églises. On ignore encore les raisons de l'interpellation de Steve Blanco et Carl Hersch, qui a été annoncée par des confrères.

Dans le cadre des manifestations de l'ADOC, un communiqué publié vendredi par la Conférence épiscopale du Panama a été lu hier dans toutes les églises du pays. Les évêques y condamnent énergiquement les violences de

Voir page 14: Calme

BUDGET LEVESQUE

Québec est prié de se serrer la ceinture

D'après la Presse Canadienne

QUÉBEC — Aide aux petites entreprises, réduction importante des dépenses gouvernementales, voilà quelques-unes des principales mesures que les milieux financiers aimeraient voir dans le budget que présentera demain le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque.

« M. Levesque devra lui aussi serrer dans les dépenses de son gouvernement ou encore trouver de nouvelles sources de revenus. Et avec la situation financière précaire des hôpitaux, je m'attends que la province cherche à accroître ses revenus », a déclaré M. Tom Gillespie, du Board of Trade de Montréal.

M. Gillespie estime que Levesque peut se permettre d'imposer un plus lourd fardeau fiscal aux compagnies, puisque celles-ci sont parmi les moins imposées au Canada.

M. Richard Groome, de la firme Geoffrion Leclerc, aimerait que Gérard D. Levesque s'abstienne uniformément de cinq à dix pour cent dans les dépenses de fonctionnement de tous les ministères.

« Il faut que tous subissent à peu près la même réduction, parce qu'il n'est pas équitable de couper le budget d'un ministère de 50 %, et d'en épargner complètement un autre ».

C'est en procédant à de telles coupures que le gouvernement pourrait

Voir page 14: Budget

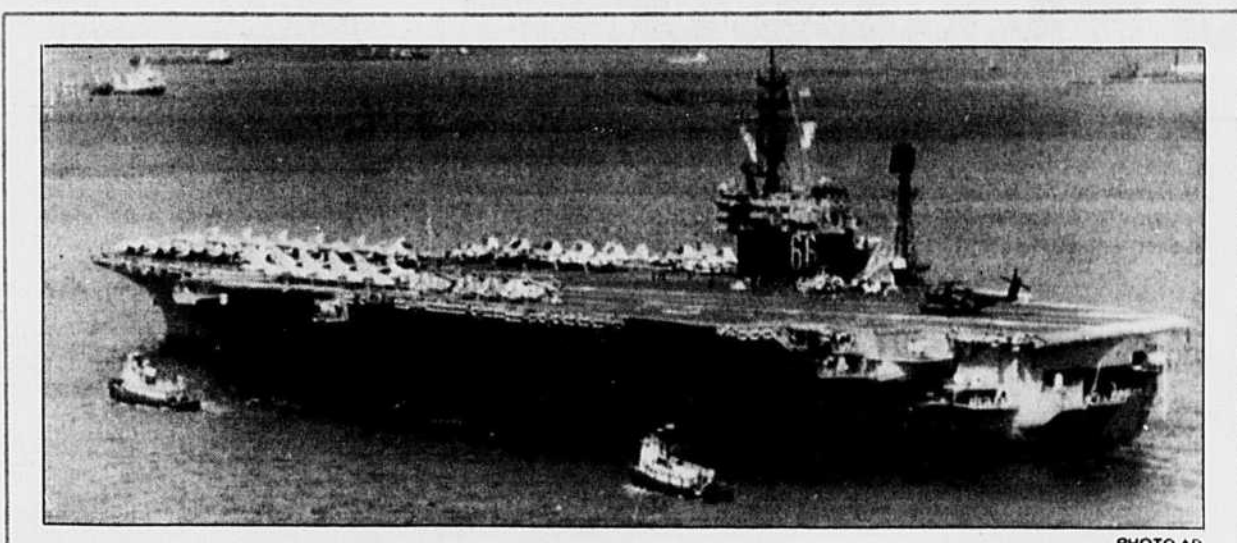


PHOTO AP

Deux morts sur la USS America

Pour la troisième fois en moins d'un mois une explosion s'est produite à bord d'un navire de guerre américain, le porte-avions USS America, dans la nuit de samedi à hier. Deux marins ont été tués alors que le navire croisait à environ 500 km au large de la Caroline du Sud.

Damas repousse les avances d'Arafat

La Syrie refuse d'adoucir le ton

Paule des Rivières
envoyée spéciale

DAMAS — À neuf jours du Sommet arabe de Casablanca, la Syrie, incontournable joueur dans la recherche de la paix au Moyen-Orient, maintient la ligne dure. Avec une vigueur jusque-là inégalée, elle dénonce la stratégie du chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat.

« La reconnaissance d'Israël est un prix d'admission trop élevé au dialogue avec Washington », a déclaré lors d'une entrevue, hier, le vice-président syrien M. Abdul Halim Khaddam.

En revanche et sans doute pour adoucir l'isolement qui la guette au sommet arabe sur la question palestinienne, Damas salue haut et fort le retour de l'Égypte au sein de la famille arabe. Le Caire revient au bercail après avoir passé 10 ans au banc des nations arabes pour avoir signé, en 1979, un accord de paix séparé avec Israël. « M. Moubarak (Hosni, président égyptien) n'est pas direc-

tement responsable des accords de paix », a fait valoir M. Khaddam hier. « Nous saluons le retour de l'Égypte et espérons qu'il fera avancer la cause arabe », a-t-il ajouté.

Le numéro deux de la Syrie a accordé une longue entrevue hier à 12 journalistes de différents pays. Il a longuement parlé du Liban, n'y laissant aucun doute sur l'influence qu'il entend continuer d'exercer.

« Nul ne peut vaincre la Syrie au Liban », a-t-il dit en soulignant que, depuis 1983, et malgré que plusieurs pays dans la région, « la situation au Liban a évolué conformément à nos projets ». « Nous sommes un peuple dans deux États : vous ne trouverez pas au Liban une seule famille qui n'a de parents en Syrie ».

Damas est intervenu à plusieurs reprises au Liban depuis 1976 mais à son rôle de médiateur s'est graduellement ajoutée une fonction de partenaire dans le conflit libanais. Le Syrie a présentement 40,000 soldats au Liban, que tentent d'évincer les milices chrétiennes du général Aoun. Cet effort accroit le fardeau militaire déjà écrasant, qui représente plus de 65 % du budget national.

« L'accroissement des dépenses militaires est lié à notre destin. Il est plus important de préserver la dignité de notre peuple que de remplir son estomac. Et nous savons que les dépenses militaires d'Israël augmentent quotidiennement », explique M. Khaddam.

La Syrie fait partie des pays arabes qui ne croient pas une seconde qu'Israël puisse assouplir sa position vis-à-vis des Palestiniens. Dans ce sens, les récentes ouvertures de M. Arafat irritent Damas, qui partage le point de vue des factions radicales de l'OLP, notamment celle de M. George Habache, dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

« M. Arafat renonce à la charte de l'OLP et reconnaît Israël, respectant ainsi les conditions posées par Washington. Qu'a-t-il obtenu en échange ? Nous sommes en faveur d'un dialogue mais sur une base d'égalité », a plaidé M. Khaddam, en accusant M. Arafat de tirer avantage du soulèvement dans les territoires occupés (où vivent 1,7 million de Pa-

Voir page 14: La Syrie

AUJOURD'HUI

Le disque en péril

Selon le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce l'accord du libre-échange met en péril l'industrie du disque au Canada. Page 2

Le plan Shamir est adopté

Le gouvernement israélien adopte le plan de paix au Proche-Orient. Page 4

Moscou menace

Moscou menace de revenir sur certaines options du traité INF au cas où l'OTAN modernise ses armes nucléaires. Page 5

Expos 4 Giants 3

Dennis Martinez lance, frappe et fête son 34e anniversaire dans la victoire. Page 11

CANNES

Le cinéma «s'engage» et la Croisette s'amuse

Nathalie Petrowski
envoyée spéciale

CANNES — Sur la Croisette samedi toute la journée, un soleil de plomb s'acharnait sur les baigneurs, les badauds et les gens du cinéma réfugiés sous les parasols de la plage. L'esprit était à la fête, aux vacances et à la communion avec la mer et les seins nus des midinettes en quête de célébrité. Sur la Croisette on aurait pu croire que le Festival du film n'était qu'une immense partie de plaisir, une croisière dorée sur les flots bleus de l'insouciance sans égard pour le reste de l'humanité pauvre, souffrante et emprisonnée. Et pourtant, sur cette même Croisette, mais entre quatre murs vitrés, une cen-

Nouvelle vague américaine ... Page 7

taine de cinéastes du monde entier avaient répondu à l'invitation de Danielle Mitterrand, l'épouse du président de la République, et à celle de Jack Lang, le ministre de la Culture et des Communications, pour venir discuter de cinéma et de liberté, un sujet quasi-anachronique dans cette foire du fric qu'est le Festival du film.

Dans les touffeurs humides du palais, ils sont arrivés dès 9 h 30 du matin, en chaise roulante comme Joris Ivens, âgé de plus de 80 ans, ou à pied comme Car-

Voir page 14: Le cinéma



LES COMBATS DE JEAN-CLAUDE

Malépart

RÉCIT
AUTOBIOGRAPHIQUE

... de la grève des enfants
de chœur à la lutte contre
le cancer

Méridien

1990 SHERBROOKE OUEST, SUITE 520 MONTRÉAL, H3R 1E8 (514) 932-9037

«... Je pense que les expériences vécues dans toutes les causes que j'ai défendues pourraient servir de leçons à bien d'autres et leur permettre de faire reculer les gouvernements...» «... la lutte que je mène actuellement contre le cancer. Je souhaite que cette lutte donne confiance à tous les malades qui doivent aussi combattre cette maladie et qu'elle leur serve d'encouragement.»

Jean-Claude Malépart

Le traité de libre-échange nuira à l'industrie du disque

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Industrie croit que le traité canado-américain de libre-échange nuira sensiblement à l'industrie du disque.

Dans un récent rapport, le ministre précise que l'élimination des droits de douane sur les importations de disques, cassettes et disques compacts « nuira au secteur de la production autant qu'à celui de la fabrication ».

Une fois les droits éliminés, on peut donc s'attendre à ce que les compagnies américaines exportent tout simplement leurs produits finis. Le rapport du ministère de l'Industrie prévoit que les manufacturiers canadiens perdront alors de lucratifs contrats.

M. André George, adjoint au responsable des produits récréatifs du ministère est d'avis que par ricochet les artistes en subiront les effets, puisque les manufacturiers seront privés des revenus qu'ils consacraient à la création et à l'enregistrement d'artistes canadiens.

« Après avoir fermé leurs centres de fabrication, les compagnies étrangères songeront ensuite à fermer

leurs centres de production et de mise en marché », a ajouté M. George.

Ce dernier précise toutefois que le libre-échange n'est pas la seule raison qui peut modifier la stratégie des compagnies américaines. Il note le taux du dollar et les coûts de transport qui peuvent influencer leur décision.

M. George croit aussi que les compagnies qui ont des engagements avec des artistes canadiens voudront conserver leur pied-à-terre au Canada au-delà des considérations financières.

Brian Robertson, président de l'Association de l'industrie canadienne du disque est d'avis que ce rapport ne vaut même pas le papier sur lequel il est imprimé.

« Ce rapport ne contient que des spéculations et aucune certitude que le libre-échange nuira à l'industrie du disque, a-t-il dit. Même si le secteur manufacturier en souffre, a-t-il ajouté, la production, elle ne sera pas affectée ».

Pour sa part, M. Brian Chater, directeur exécutif de l'Association des producteurs de disques indépendants pense que le rapport décrit assez bien la situation qui prévaut actuellement dans l'industrie du disque.

« Le libre-échange aura probablement un effet à long terme sur notre industrie, a-t-il dit, mais pour le moment, nous avons des problèmes beaucoup plus urgents à régler, tels que les droits d'auteurs, les quotas de contenus canadiens à la radio, la distribution et la mise en marché de nos produits ».

Il s'agit de la première fois qu'un rapport gouvernemental reconnaît que le libre-échange peut avoir des effets négatifs sur le domaine culturel canadien. « L'élimination des droits amènera les multinationales américaines à reconsidérer la nécessité de maintenir des centres de production, de fabrication et de distribution au Canada », note le rapport.

Selon l'accord de libre-échange, les droits, qui sont actuellement de 9,5 % sur les disques compacts, de 13,7 % sur les disques et de 11,3 % sur les cassettes, seront progressivement éliminés d'ici dix ans. La première réduction a été appliquée en janvier dernier.

Les droits découragent les com-

Pagé à la défense des producteurs agricoles

LE GOUVERNEMENT fédéral fait preuve de faiblesse dans sa défense des intérêts des producteurs agricoles canadiens dans le dossier des négociations multi-latérales du GATT comme dans le litige qui l'oppose aux États-Unis sur le commerce du porc.

C'est ce qu'a soutenu le ministre québécois de l'agriculture Michel Pagé à la suite de la conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture convoquée d'urgence par Ottawa ce week-end.

M. Pagé a notamment demandé au gouvernement fédéral d'abandonner son projet de geler pour les 20 prochains mois le prix du lait industriel au pays, puisqu'Ottawa a tout à fait le pouvoir, dans le respect de l'accord du GATT intervenu en avril dernier, d'indexer le prix du lait.

Rappelant que cet accord a été conclu pour diminuer les surplus de production vendus à bas prix, M. Pagé soutient qu'il est appliqué injustement à l'industrie laitière canadienne qui est contingentée depuis deux décennies. En fait, M. Pagé croit que le fédéral utilise l'industrie laitière comme monnaie d'échange pour obtenir des concessions dans le secteur des céréales.

EN BREF...

À deux doigts du Pôle Nord

OTTAWA, Reuter — Une expédition internationale luttant contre un froid intense et de mauvaises conditions météorologiques s'attendait à atteindre le Pôle Nord hier à skis. « Ils sont très proches (de l'arrivée) », a déclaré Stella Rooke au quartier général de l'expédition à Ottawa, ajoutant que les hommes souffraient de gelures. Les huit hommes, conduits par le Britannique Robert Swan, avaient quitté il y a près de quatre semaines l'île d'Ellesmere, dans le nord canadien, pour effectuer un voyage de 1.000 km à skis. L'équipe, composée de deux Britanniques, un Américain, un Soviétique, un Canadien, un Australien, un Allemand de l'Ouest et un Japonais, cherche à attirer l'attention de l'opinion internationale sur la pollution du globe. Deux avions Twin Otter doivent recueillir les hommes, quelques heures après leur arrivée au Pôle Nord.

Guide de gestion des lacs

FAPÉL - Faune vient de publier un guide de gestion des lac à l'intention des milliers de villégiateurs et de conservationnistes qui veulent améliorer la production faunique de leurs lacs et les garder en santé contre l'érosion et la pollution. Ce guide a été rédigé par le vice-président de Fapél-Faune, M. Tony LeSauter, avec la participation du biologiste Jean-Paul Blais du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il indique comment on doit ensemenner un lac et comment on doit sélectionner les espèces de poissons que l'on veut implanter. Il donne un aperçu des résultats prévisibles selon les espèces choisies et des techniques qui permettent de garder frayères et berges en santé. Ce guide, conçu comme une série de fiches techniques, indique aussi aux villégiateurs comment compiler leurs résultats de pêche pour obtenir une vue d'ensemble de la santé et de l'équilibre - ou du déséquilibre - des espèces dans les lacs. Fapél-Faune met aussi à la disposition des associations de chasse et pêche des services d'inventaire et d'évaluation des habitats, un document audio-visuel et les conseillers techniques pour ceux qui veulent améliorer les rendements de pêche.

Drame passionnel à Val d'Or

VAL D'OR (PC) — Une dispute entre deux ex-conjoints s'est soldée par un meurtre suivi d'un suicide, hier à Val d'Or, en Abitibi : un homme a abattu une femme avant de retourner contre lui un fusil de gros calibre. C'est une dispute entre deux ex-conjoints de fait qui est à l'origine du drame. Céline Landry, une résidente âgée de 25 ans de Rouyn-Noranda, s'était rendue en visite chez sa soeur de Val d'Or, où son ancien conjoint, Daniel Duchamps, âgé de 26 ans, l'y a rejoint. Sortis pour s'expliquer à l'extérieur, Duchamps a abattu, sous les yeux de sa belle-soeur, son ex-conjointe à l'intérieur d'une camionnette. Ensuite, il a retourné le fusil de calibre .12 contre lui et a fait feu. L'homme semblait relativement normal au moment où il s'est présenté pour avoir un entretien avec son ex-conjointe. La victime du meurtre avait un nouvel ami et était enceinte de quelques mois.

Ensemble on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

CINQ FOIS PLUS DE NOUVELLES



L'INFO-5

Du lundi au vendredi à 15h00 et à 19h30

À la veille du Sommet de Dakar, l'INFO-5 se met au diapason de la francophonie internationale. À travers des entrevues et des reportages, toutes les avenues de collaboration passée et future entre les pays francophones sont explorées: l'énergie, la naissance de TV5, l'environnement, l'économie, la création d'une Université internationale de langue française. Pascale Nadeau et Philippe Bélsile vous proposent une réflexion sur l'émergence d'une communauté de langue française à l'échelle planétaire.

Sur semaine, commencez par TV5!



La télévision internationale qui parle français.

Les partielles dans Papineau et Hull Le PQ semble avoir peu de chances de vaincre la machine des libéraux

Buzanne Dansereau de la Presse Canadienne

BUCKINGHAM — Son organisation est efficace, rodée et nombreuse. Le cinquième de ses électeurs est membre du Parti libéral. Mais Norman MacMillan, candidat libéral dans Papineau a sur les dos des allégations qui risquent de lui porter ombrage.

Deux citoyens de Buckingham trouvent qu'une histoire de terrain dans laquelle il aurait trempé lorsqu'il était conseiller municipal sent mauvais. L'affaire est assez importante pour faire l'objet d'une vérification au ministère des Affaires municipales.

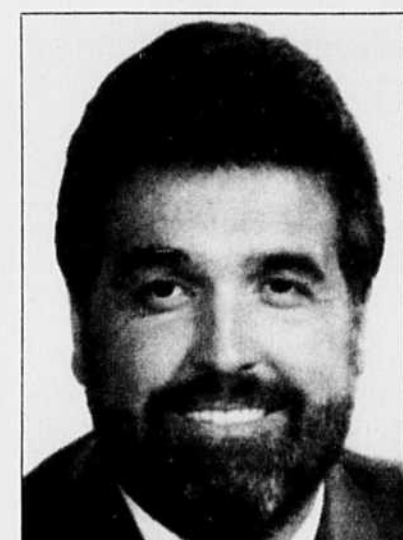
L'un des deux, Jim Lahey, est un ancien président de l'association libérale de Papineau qui se dit maintenant « déçu » du parti et du manque de transparence du gouvernement libéral dans ce dossier.

« J'ai toujours été libéral. J'ai encore ma carte de membre. Mais pour les élections partielles dans Papineau, j'ai un problème ».

M. MacMillan jure de son côté qu'il n'a rien à se reprocher. « C'est du salissage », dit-il.

L'histoire n'a pas commencé lors de la campagne électorale. Mais l'Opposition à l'Assemblée nationale tente visiblement d'en profiter. Sauf que le candidat péquiste de Papineau, bon prince, refuse ce jeu. « Tant qu'il n'y aura rien de prouvé, je n'embarque pas là-dedans. De toute façon, le doute est déjà semé dans la population », explique Paul-André David.

Néanmoins, dans l'organisation de M. David, on prie pour que cette affaire fasse tourner le vent pour les péquistes dans Papineau. Marcel Villeneuve, l'organisateur de la campagne de David, signale qu'une « dizaine » d'organiseurs de Mark Assad (ex-député libéral) ont décidé de travailler pour le PQ, « parce qu'ils n'aiment pas MacMillan ».



Norman MacMillan

La réalité commande cependant certaines nuances : 6.000 électeurs sur 30.000 détiennent leur carte de membre du PLQ et le candidat libéral compte sur 300 personnes qui travaillent pour lui d'arrache-pied dans tous les secteurs de la grande circonscription de Papineau.

Cette circonscription est divisée en deux sous-régions fort différentes : l'une composée notamment de Buckingham et d'autres villages prospères où M. MacMillan a une longueur d'avance; l'autre, plus pauvre, où M. David est connu et estimé.

M. MacMillan fait tout en son possible pour gagner cette région. Il promet, s'il est élu, d'y nommer un attaché politique pour s'occuper strictement des dossiers qui y sont rattachés.

Le PQ, de son côté, tentera de « faire sortir le vote ». « Si 80 % de la population vote, je gagne », lance M. David.

On tentera de présenter la campagne comme un combat entre individus et non entre partis. La personnalité de M. David, forte et posée,

l'emporte sur celle de MacMillan, « un homme agressif, qui est la marionnette de la machine libérale de l'Outaouais », de dire M. Villeneuve.

Pour mousser la candidature de M. David, le PQ a déjà envoyé Pauline Marois dans le comté et Jacques Parizeau y sera le 25 mai.

De leur côté, les libéraux veulent une campagne axée sur les partis et non les personnes. Ils sortent les vieux épouvantails du référendum: au club d'âge d'or de Chenneville, l'organisateur libéral Jean-Paul Diné, maire de Vinoy et oncle du candidat péquiste, a dit aux gens âgés qu'ils perdraient leurs pensions s'ils votaient PQ.

Dans Hull, les espoirs sont minces pour le candidat péquiste. À peine une soixantaine de personnes travaillent pour le candidat Paul Lemaire, professeur à l'université d'Ottawa, alors que 400 personnes sont au service de Robert Lesage, greffier de la ville.

Le PQ aura cependant l'aide discrète du Nouveau Parti démocratique, qui a décidé de ne pas présenter de candidat aux partielles. « On m'a téléphoné, on m'a dit que mon programme ressemblait à celui du NPD et on m'a offert de l'aide », relate M. Lemaire. Le candidat péquiste pourra particulièrement compter sur les gens de la FTQ. M. Lemaire a beaucoup fait pour aider les travailleurs de Northern Telecom de Aylmer qui perdront leur emploi l'été prochain si la décision de fermer l'usine est maintenue.

Un bon conseil

Faites de l'exercice

LA FONDATION DU QUÉBEC DES MALADIES DU COEUR

loto-québec Résultats

Provincial	la Mini	Quintennis
Tirage du 89-05-12	Tirage du 89-05-12	Semaine du 89-05-08
NUMÉROS	NUMÉROS	NUMÉROS
2149536 1 000 000 \$	137795 50 000 \$	3 4
149536 10 000 \$	37795 5 000 \$	LUNDI 173 2676
49536 1 000 \$	7795 250 \$	MARDI 081 9800
9536 100 \$	795 25 \$	MERCREDI 396 6175
536 25 \$	95 5 \$	JEUDI 750 5455
36 10 \$	13779 1 000 \$	VENDREDI 841 0250
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.	1377 100 \$	SAMEDI 717 2938
	137 10 \$	

649	SELECT 42
Tirage du 89-05-13	Tirage du 89-05-13
10 18 24 32 44 47	8 13 18 29 30 41
No complémentaire: 38	No complémentaire: 3
GAGNANTS	GAGNANTS
6/6 5/6+ 5/6 4/6 3/6	6/6 5/6+ 5/6 4/6 3/6
LOTS	LOTS
1 000 000,00 \$	500 000,00 \$
47 938,00 \$	47 938,00 \$
507,20 \$	507,20 \$
48,60 \$	48,60 \$
5 \$	5 \$
VENTES TOTALES	VENTES TOTALES
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):	PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):
	1 678 491,00 \$
	600 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Grandes manoeuvres dans le secteur public

Michel C. Auger

ALORS QUE la CEQ manifestait, samedi, dans les rues de Québec et que les syndiqués du secteur public de la CSN entament ce matin deux « journées nationales d'action », les infirmières ont rejeté au cours du week-end les dernières offres du gouvernement et décidé de maintenir leurs moyens de pression.

Qualifiant l'offre faite vendredi par le premier ministre Robert Bourassa de « un pas en avant, deux pas en arrière », la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec la rejetait dès samedi et continuait ses moyens de pression qui ont entraîné la fermeture de quelque 700 lits dans les hôpitaux du Québec ce week-end.

La FIIQ a reconnu qu'il y avait « une certaine ouverture » dans la nouvelle offre gouvernementale, qui ajoutait quelque \$ 24 millions au chapitre monétaire, essentiellement pour augmenter les primes de soirée, de nuit et de week-end.

Mais la Fédération estime qu'il s'agit de compensations insuffisantes pour les inconvénients liés à la profession d'infirmière. De plus, l'offre ouvrirait, selon la FIIQ, la porte à la

réinstauration de la rotation pour toutes les infirmières qu'elle ne considère aucunement comme une solution au problème du travail de nuit. Cette solution se retrouve plutôt, selon la Fédération, dans une augmentation des primes au travail de nuit.

Quant aux autres aspects de l'offre patronale, la Fédération croit qu'ils constituent un recul sur les offres antérieures, en particulier au chapitre de la formation en cours d'emploi, sur le fardeau des tâches et surtout quant à l'augmentation du nombre de postes permanents.

L'augmentation de postes permanents ferait l'objet de projet-pilotes qui pourraient être mis sur pied selon le bon vouloir de chaque employeur. « Ce n'est plus l'heure des projets-pilotes, il y a longtemps que les études ont été faites et les solutions proposées », soutient la FIIQ.

D'autre part, une dizaine de milliers d'enseignants de la CEQ ont bravé la pluie et le temps froid pour protester contre les offres gouvernementales lors d'une manifestation, samedi, devant l'Assemblée nationale.

« Après avoir donné des abattements fiscaux aux patrons, nos richesses naturelles et notre électricité aux Américains et des subven-

tions aux entreprises, il doit bien rester quelque chose pour les travailleurs du secteur public », a lancé la présidente de la CEQ Lorraine Pagé depuis une estrade dressée devant l'édifice du Parlement.

Quant à la CSN, elle entame aujourd'hui deux « journées nationales d'action » destinées à sensibiliser les élus et la population à leurs revendications salariales.

Après avoir dressé des lignes de piquetage symboliques pour sensibiliser les usagers des services publics, les membres de la CSN se rendront en fin de journée aux bureaux de

leurs députés pour montrer leur désaccord avec des augmentations salariales de quatre pour cent, soit l'offre gouvernementale.

Les syndiqués CSN estiment que leur pouvoir d'achat s'est dégradé de près de 14 %, depuis 1982 et que des augmentations de huit, sept et sept pour cent ne sont pas exagérées, surtout quand les députés de l'Assemblée nationale se sont votés une augmentation de 22 % pour l'an dernier.

À Montréal, c'est demain qu'une caravane se rendra à la résidence du premier ministre Bourassa à Outremont.



Une dizaine de milliers de manifestants ont répondu à l'appel de la Centrale de l'enseignement du Québec pour protester contre les offres du gouvernement à ses syndiqués du secteur public, samedi à Québec.

La médecine de demain Mulroney cite en exemple les services dans les CLSC

(PC) — Pour le premier ministre Brian Mulroney, la santé de la population et la salubrité de l'environnement sont intimement liées, de sorte que la préservation de la santé ne sera bientôt plus l'apanage de la communauté médicale, mais celle de la société en général.

M. Mulroney s'est dit convaincu qu'à court terme, « la santé sortira du moule traditionnel de la médecine curative et aura à voir avec le mode de vie des individus et des nations. »

Aux quelque deux cents participants à la Conférence panaméricaine sur l'éducation médicale qui se tient à Montréal, M. Mulroney a fait valoir que la nouvelle conception de la santé s'intéresse moins aux statistiques de mortalité et davantage aux questions de logement, d'éducation et de qualité de vie.

À cet égard, il a souligné le caractère avant-gardiste des services offerts au Québec dans les CLSC.

Les Centres locaux de services communautaires (CLSC) constituent, aux yeux du premier ministre, « une approche qui annonce ce que sera la médecine de demain ».

Puis, après avoir vanté le système canadien de soins médicaux et de services de santé, M. Mulroney a indiqué que, malgré les restrictions budgétaires, l'aide fédérale aux services de santé continuera d'augmenter.

Le financement des programmes établis atteindra \$ 108 milliards au cours des cinq prochaines années, soit \$ 25 milliards de plus que le total des cinq dernières années, a-t-il dit.

Interrogé sur la possibilité que des déchets dangereux dissimulés dans l'essence importée des États-Unis aient pu causer des dommages à la santé des Canadiens, M. Mulroney s'est contenté de dire que le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, avait annoncé un programme d'action « qui semble répondre à tous les besoins ».

« S'il y a un problème au-delà de ça, il va en parler le plus rapidement possible, en Chambre », a-t-il assuré.

200 hooligans arrêtés

LONDRES (AFP) — Plus de 200 hooligans ont été arrêtés dans l'après-midi et la soirée de samedi dans toute la Grande-Bretagne à la suite de multiples violences consécutives à des matches de soccer, selon les informations données hier par la police.

Au moins deux matches, à Londres et à Bristol, ont été interrompus après l'invasion du terrain par des supporters. Parmi les autres violences signalées, la station balnéaire de Weston-upon-Mare (ouest de l'Angleterre) a été le théâtre de bagarres prolongées et les clients d'un restaurant d'autoroute situé au nord de Londres ont été terrorisés par des hooligans de Birmingham.

Les incidents les plus graves ont eu lieu à Londres pendant un match de deuxième division entre Crystal Palace et Birmingham City, qui a dû être inter-

rompu pendant une demi-heure lorsque les supporters ont envahi la pelouse après le premier but de Palace. Une vingtaine de personnes ont été blessées et 24 autres ont été arrêtées.

À Weston-upon-Mare, environ 200 supporters de Sheffield United ont passé la soirée et la moitié de la nuit à se battre et à briser des fenêtres après la défaite de leur équipe 2-0 devant Bristol City. La police a arrêté 27 d'entre eux.

Quelques heures auparavant, des policiers à cheval et d'autres tenant des chiens policiers avaient dû intervenir sur un stade de Bristol où le match venait d'être interrompu par des bagarres.

Le mois dernier, 95 personnes sont mortes lors de bousculades meurtrières au stade de Hillsborough à Sheffield.

McGill: 15 heures d'antenne pour éviter d'autres drames comme celui de Joseph Rose

Loreto Belger
de la Presse Canadienne

AU MOIS de mars, Joseph Rose était sauvagement assassiné dans un autobus par quelques adolescents qui se moquaient de son homosexualité et de ses cheveux teints en rose.

La station de radio CKUT, de l'université McGill, a décidé qu'elle ne laisserait pas ce drame devenir une simple statistique de plus.

Samedi dernier, la station a consacré 15 heures d'antenne à ce que signifie, aujourd'hui, être gai ou lesbienne et d'avoir peur de l'exprimer ouvertement.

L'instigateur de ce projet, David Shannon, était un ami du jeune Rose. Cette émission voulait permettre à des gens de partout au pays de parler de la discrimination qu'ils subissent de par leur condition.

Une des personnalités les plus célèbres à participer à l'émission fut certes le député néo-démocrate Svend Robinson. Il a décrit ce que pouvait signifier pour un homme politique d'admettre devant 25 millions de Canadiens qu'il était gai, en expliquant pourquoi il avait fait une telle déclaration.

« Je fais partie d'une minorité invisible composée d'homme gais et de femmes lesbiennes et je crois qu'il est très important que la société reconnaisse que nous existons, et que nous sommes présents dans toutes les couches de la société, et particulièrement les jeunes qui ont confiance en ce qu'ils sont comme individus ».

M. Robinson a ajouté que des réformes législatives seraient de bons moyens pour régler les problèmes de discrimination subie par les gais et les lesbiennes.

« Si le gouvernement est prêt à dire qu'il est normal de congédier quelqu'un ou de le jeter hors de chez lui et qu'il est normal pour nous d'être victimes de violence et de harcèlement, alors il n'est pas loin d'endosser le genre de comportement ayant mené à la mort de Joseph Rose ».

Les organisateurs de l'émission de radio ont voulu limiter le temps d'antenne consacré au sida, afin de tenter de briser l'équation trop fréquente faite entre la maladie mortelle et les homosexuels.

La station a obtenu l'approbation de l'université, du CRTC et de ses commanditaires lorsqu'elle a présenté ce projet d'émission spéciale.

La vieille garde reprend le pouvoir au Parti civique

Un ex-conseiller municipal est élu à la présidence

LA VIEILLE GARDE a repris le contrôle du Parti civique de Montréal par la victoire, samedi, de l'ex-conseiller municipal Jean Lapostolle à la présidence du parti et de toute son équipe aux divers postes à l'exécutif.

M. Lapostolle, qui fut conseiller de 1987 à 1982 sous le règne de M. Jean Drapeau, a défait Me Maurice Forget, un nouveau membre du Parti civique, dont la candidature était pourtant appuyée par les deux conseillers municipaux actuels du Parti, MM. Nick Auf der Maur et Serge Sauvageau, le vainqueur de la récente élection partielle dans Sault-aux-Récollets.

Les résultats du vote n'ont pas

été annoncés, mais quelques 200 membres avaient droit de vote lors de cette première assemblée générale chargée d'élire le président du Parti.

En plus de M. Lapostolle, on retrouve au sein du nouvel exécutif trois anciens conseillers sous M. Drapeau, MM. Sammy Forcillo et Serge Bélanger ainsi que Mme Nicole Gagnon-Laroque, ancienne membre du comité exécutif. Le chef intérimaire du parti (et candidat défait au conseil en 1986) M. Johnny Izzi fait aussi partie du nouvel exécutif, tout comme Mme Eliana Marengo et Pierre Martineau.

Parmi les candidats défaits, no-

tons M. Bob Keaton qui avait joint les rangs du parti peu avant les élections de 1986 et qui avait dirigé la nouvelle constitution du Parti sous M. Claude Dupras.

Derrière la victoire de M. Lapostolle, on retrouve l'ombre de l'ex-président du Comité exécutif Yves Lamarre — aujourd'hui vice-président de la société Miron — et à qui on prête l'intention d'effectuer un retour en politique municipale, peut-être comme candidat à la mairie lors des élections de novembre 1990. C'est d'ailleurs M. Lamarre qui avait conseillé à M. Lapostolle de se présenter à la présidence.

Un grand nombre d'amendements mineurs au projet de loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite

Par Michel Venne
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le projet de loi 116 sur les régimes complémentaires de retraite (communément appelés les fonds de pension) a passé sans coup férir l'étape de la consultation publique et pourra probablement être adopté avant l'ajournement estival des travaux de l'Assemblée nationale, après avoir subi toutefois un grand nombre d'amendements mineurs.

Ce projet de loi, qui constitue une réforme majeure de la loi, désuète, sur les régimes supplémentaires de rente, prévoit notamment l'acquisition du droit à une rente après un maximum de deux années de cotisation à un régime peu importe l'âge du participant (présentement il faut avoir réuni deux conditions: 10 années de service et 45 ans d'âge), certaines formules de transférabilité, l'accès aux régimes pour les travailleurs à temps partiel, le versement d'une rente au conjoint survivant en cas de décès et plusieurs autres améliorations entre autres quant à la transparence de la gestion des régimes.

Généralement bien accueilli, le projet de loi a été critiqué surtout pour ce qu'il ne contient pas: une solution quant à la disposition des surplus des caisses de retraite et une formule d'indexation des rentes au coût de la vie, et que le ministre responsable, André Bourbeau, a promis de traiter plus tard l'automne prochain.

Quant aux demandes d'organisations féminines à l'égard du partage entre les époux des crédits de rente au moment d'un divorce, elles devraient trouver réponse dans le projet de loi sur les droits économiques des conjoints qui doit être déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, a indiqué M. Bourbeau.

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu s'est aussi

ouvert au cours de la consultation tenue la semaine dernière de son intention d'exclure le régime de retraite des travailleurs de la construction des effets de la loi dans une large mesure, compte tenu des particularités de cette industrie.

M. Bourbeau n'écarte pas non plus la possibilité de réduire à un an de service, plutôt que deux, le délai d'adhésion à un régime de retraite au moins dans le cas des employés à temps partiel. La FTQ avait souhaité pour sa part que ce délai soit aboli et que tout travailleur, peu importe son statut, puisse adhérer au régime offert chez son employeur dès son embauche, comme cela existe dans le secteur public.

Le parrain du projet de loi a fait plaisir aux patrons quand il a annoncé son intention de modifier un article du projet de loi qui aurait eu pour effet d'interdire aux employeurs de gérer la caisse de retraite. M. Bourbeau est prêt à leur permettre de le faire, à condition qu'un comité de retraite, formé en partie de participants, soit créé dans l'entreprise pour administrer le régime.

Il n'a pas réussi à convaincre toutefois le patronat du bien-fondé de l'article 162 du projet de loi qui stipule que l'employeur doit convoquer chaque année une assemblée générale des participants pour leur présenter l'état du régime et des finances de la caisse et pour répondre à leurs questions le cas échéant. Tout indique que cet article sera maintenu dans le but de favoriser d'une part une plus grande transparence et aussi pour stimuler l'intérêt des travailleurs à leur régime de retraite.

Les syndicats auraient souhaité que le comité de retraite dont la loi prévoit la création là où les employés en expriment le désir soit non seulement décisionnel (comme le prévoit 116) mais constitué au moins pour moitié d'employés, ce à quoi le ministre n'a pas l'intention de se résoudre.

M. Bourbeau fera rédiger une nou-

velle version de plusieurs des 315 articles du projet de loi qui sera réimprimé, une fois modifié, d'ici quinze jours pour être soumis à l'Assemblée nationale. L'immense majorité de ces amendements auront pour objet de clarifier le texte ou d'éviter d'alourdir inutilement l'administration des régimes ce qui aurait pu, d'après par exemple du Barreau du Québec, décourager certains employeurs, surtout les petits, à mettre sur pied de nouveaux régimes.

La FTQ ne croit pas de toute façon que le projet de loi 116 est de nature à faire se multiplier les régimes complémentaires de retraite dont les avantages, au dire de la centrale syndicale, demeurent inférieurs aux avantages fiscaux associés aux Régimes enregistrés d'épargne retraite (REER), qui sont de plus en plus populaires.

En 1986 (derniers chiffres disponibles), seulement 40 % des travailleurs (1,141,000) dont le tiers dans le secteur public (357,000) cotisaient à un régime complémentaire de retraite.

Trente-quatre organismes, dont 18 ont présenté leur mémoire de vive voix et les autres par écrit, ont participé à la consultation.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

CÉLÉBRITÉS CANADIENNES

Biographies pouvant être utilisées comme matériel complémentaire au cours de SCIENCES HUMAINES.

OUVRAGES DE 64 PAGES
7,50 \$ CHACUN

- Alexander Graham Bell
- Allan Napier MacNab
- Sam McLaughlin
- Timothy Eaton
- Egerton Ryerson
- Emily Carr
- Samuel Cunard
- Louis Riel
- Gabriel Dumont
- Thérèse Casgrain
- Henri Bourassa
- Frère Marie-Victorin
- Alphonse Desjardins
- Daniel Johnson
- William H. Merritt
- Norman Bethune
- Laura Secord
- Elizabeth Simcoe
- David Thompson
- William Van Horne
- Crowfoot
- Poundmaker
- Mackenzie King
- Sir Wilfrid Laurier
- Emile Nelligan
- Napoléon Comeau
- Louis Saint-Laurent
- Kateri Tékakwitha
- J.-A. Bombardier
- La Vérendrye
- Paul-Émile Léger
- Samuel de Champlain...

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Candidat unique au Nicaragua

SAN JOSE (AFP) — L'ensemble de l'opposition nicaraguayenne, légale et en exil, s'est prononcée hier à l'unanimité pour la présentation d'un candidat unique à la présidence lors des élections générales de février 1990 au Nicaragua, après trois jours de discussions dans la capitale costaricaine. Toutefois, M. Guillermo Potoy, président du parti social-démocrate, a précisé que la date à laquelle serait désigné le candidat unique — qui représentera toute l'opposition, y compris la Contra (opposition armée au gouvernement sandiniste) — n'était pas encore déterminée. Les représentants de l'ensemble de l'opposition se retrouveront pendant la dernière semaine de mai au Guatemala pour examiner les conditions des élections. Selon M. Potoy, la Résistance nicaraguayenne a accepté de se ranger derrière l'opposition légale et ses efforts menés à l'intérieur du Nicaragua pour obtenir une démocratisation. Les opposants en exil s'intégreront progressivement aux 15 partis de l'opposition légale, chaque dirigeant rejoignant celui de son choix. Ainsi, les dirigeants sociaux-démocrates Alfredo Cesar et Pedro Joaquin Chamorro envisagent de retourner au Nicaragua à la mi-juin, a ajouté M. Potoy. Selon les dernières informations circulant au Nicaragua, Mme Violeta Barrios, directrice et propriétaire du grand quotidien *La Prensa*, serait la figure idéale pour porter les couleurs de l'opposition face au Front sandiniste.

Victoire de la résistance afghane

ISLAMABAD (AFP) — La résistance afghane s'est emparée de la totalité du district de Gulran, situé dans la province de Herat (ouest de l'Afghanistan), après la défection de militaires de l'armée gouvernementale afghane passés du côté des moudjahidin, ont annoncé hier des sources de la résistance. Sept miliciens communistes et deux moudjahidin ont été tués au cours des combats, qui ont duré 24 heures entre les troupes afghanes et les moudjahidin du Front islamique national dirigé par le chef modéré Sayed Ahmed Gailani, tandis que cinq autres moudjahidin ont été blessés, a-t-on ajouté de même source.

Grève générale au Venezuela

CARACAS (AFP) — Près d'un million de fonctionnaires vénézuéliens participeront jeudi, 18 mai, à la grève de 12 heures décrétée par la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV), la principale centrale syndicale du pays, afin de protester contre le programme économique du président social-démocrate Carlos Andres Perez, a-t-on appris à Caracas hier. Le député Virgilio Pisani, président de la Fédération nationale unitaire des fonctionnaires, a confirmé l'adhésion de son syndicat à la grève, qui sera également suivie par les trois autres centrales syndicales : la Centrale unitaire des travailleurs du Venezuela, la Confédération des syndicats autonomes et la Confédération générale des travailleurs. La CTV, à majorité social-démocrate, avait condamné le programme d'ajustement économique du président Perez qui avait libéré les prix et les taux d'intérêt, tout en éliminant les subventions au dollar pour les importations de biens de première nécessité.

Territoires occupés

Le gouvernement israélien adopte le plan Shamir

JÉRUSALEM (AFP) — Le plan de paix, proposé par le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, est en marche après avoir été adopté hier à une large majorité par le gouvernement. Vingt ministres israéliens contre six, selon des sources gouvernementales, ont adopté ce plan, qui prévoit la tenue d'élections dans les territoires occupés, les personnalités élues devant être en mesure par la suite de négocier avec le gouvernement israélien l'avenir de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Le plan, intitulé « Proposition de paix du gouvernement d'Israël », comprend quatre pages et 20 paragraphes. Il a été mis au point par M. Shamir, premier ministre, Yitzhak Rabin, ministre de la Défense, Moshé Arens, ministre des Affaires étrangères, et Shimon Pérès, vice-premier ministre, ministre des Finances et numéro un du Parti travailliste.

Bien que le premier ministre n'ait pas eu de difficulté à réunir cette majorité, en particulier grâce au

vote favorable des travaillistes, six membres du cabinet, conduits par M. Ariel Sharon, l'un des ténors du Likoud, se sont fermement opposés à la proposition de M. Shamir. « Ce plan risque de mener Israël à l'abattoir, autrement dit à la création d'un État palestinien indépendant, à une nouvelle partition de Jérusalem et à la guerre », avait affirmé, hier matin à la radio, M. Sharon, général de réserve. Deux autres ministres du gouvernement, M. David Levy, vice-premier ministre et ministre du Logement (numéro deux du Likoud), et Yitzhak Modaï, ministre de l'Économie et de la Planification, ont également voté contre ce plan, a-t-on précisé de sources gouvernementales.

M. Avner Shaki, du Parti national religieux (cinq sièges au Parlement), ministre sans portefeuille, s'est lui aussi opposé à l'adoption du plan du premier ministre. Côté travailliste, M. Shimon Pérès, numéro un du parti, s'est prononcé en faveur du plan Shamir. L'ensem-

ble des ministres travaillistes, à l'exception de M. Ezer Weizmann, ministre de la Recherche scientifique, et M. Raphy Edry, ministre sans portefeuille, ont approuvé ce plan, a-t-on poursuivi de mêmes sources.

MM. Weizmann et Edry estiment, pour leur part, que ce plan est trop timide. M. Weizmann affirmant « qu'il est préférable de discuter directement avec l'O.L.P. plutôt que de négocier avec des Palestiniens qui se sont peut-être plus extrémistes que l'O.L.P. ».

À l'issue de la réunion du gouvernement, le premier ministre israélien devait faire part, dans la soirée, des résultats de ce vote à la délégation de hauts fonctionnaires américains du département d'État, actuellement en Israël.

Cette délégation, conduite par M. Dennis Ross, chef de la planification politique au département d'État, s'est entretenue avec des personnalités palestiniennes des territoires occupés. Il en rencontrera d'autres demain, à son retour d'Amman.

Solidarité envisage de présenter un candidat à la présidence

VARSOVIE (AFP) — Le syndicat Solidarité envisage de présenter son propre candidat à la présidence polonaise et ne soutiendra pas la candidature du général Wojciech Jaruzelski à ce poste, a déclaré hier à Gdansk le président de Solidarité, Lech Walesa.

Parlant sur le parvis de l'église Sainte-Brigitte des chantiers navals de Gdansk, devant quelque 2.000 fidèles, à l'issue de la grand-messe, le prix Nobel de la paix, interrogé sur la candidature du général Jaruzelski, a répondu : « Dans la situation présente, nous avons trois possibilités : lui apporter notre soutien, ignorer sa candidature, présenter notre propre candidat ».

« Solidarité n'a pas encore pris de décision à ce sujet. Mais, selon toute vraisemblance, le syndicat présentera son propre candidat et ne soutiendra pas le général Jaruzelski », a dit M. Walesa.

La déclaration de Lech Walesa revêt une signification particulière dans la mesure où vendredi dernier, le Parti communiste polonais (POUP) a fait savoir, par la voix d'un membre ses organes suprêmes, M. Janusz Reykowski, qu'il allait proposer au général Jaruzelski, chef de l'état et premier secrétaire du POUP, d'être candidat aux élections présidentielles, en juillet prochain.

Auparavant, Lech Walesa avait souligné que le général Jaruzelski avait désormais « changé » et que ce n'était plus du tout la même personne que celle qui avait été à la tête du coup de force contre Solidarité en décembre 1981.

Le bloc balte soumettra son programme au Parlement soviétique

TALLIN (Reuter) — Des parlementaires estoniens, lettons et lituaniens se sont engagés hier à présenter un programme de libéralisation politique et de décentralisation au nouveau Parlement soviétique.

Au deuxième jour d'une réunion de l'Assemblée balte regroupant des élus du Front populaire estonien, du Front populaire letton et du *Sajudis* lituanien, les députés ont adopté une série de résolutions radicales qui seront soumises au Congrès des dé-

putés du peuple, dont la première session s'ouvre à Moscou le 25 mai.

« Ce bloc balte » figure parmi plusieurs factions en cours de formation avant l'ouverture de la première session du Congrès.

Le député estonien Marju Lauristin a déclaré que la centaine de parlementaires baltes progressistes espèrent aussi recueillir le soutien de plusieurs centaines d'autres députés du Congrès qui en compte 2.250. Toutes les ressources naturelles,

actuellement sous le contrôle de Moscou, devraient être placées entre les mains des autorités des républiques, a indiqué le député estonien, ajoutant que celles-ci devraient bénéficier d'une autonomie culturelle beaucoup plus importante qu'à l'heure actuelle.

Les députés sont aussi convenus d'œuvrer en faveur de la prise totale de contrôle de l'économie des républiques baltes à partir du début de l'année prochaine.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 janvier 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 163445 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 31ème jour de janvier 1989, sous le numéro 4118071. Ce 10ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er mai, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à IMPORTATIONS PORTREND INC./PORTREND IMPORTS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ème jour de mai 1989, sous le numéro 4149928. Ce 10ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

OXSANA ONDINE FAYGEL PRENEZ AVIS que OXSANA ONDINE FAYGEL domiciliée et résidant au 4242, rue St-Dominique, dans la ville et district de Montréal, province de Québec, dont le bureau est situé au 3535 Papineau, Montréal, a été déposée au bureau du Protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal le 10 mai 1989 et portant le numéro C.S. 500-05-00699-897. Ce 15 mai 1989 BEAUPRÉ, TRUDEAU Procureurs de la Banque Royale du Canada.

Selon l'article 1571 (c) du Code civil de la province de Québec, avis est par les présentes donné que la cession générale de créances, en date du 27 mars 1989, à la Banque Royale du Canada de toutes dettes présentes ou futures payables à LOUIS LACOURSE, C.A., dont le bureau est situé au 3535 Papineau, Montréal, a été déposée au bureau du Protonotaire de la Cour supérieure du district de Montréal le 10 mai 1989 et portant le numéro C.S. 500-05-00699-897. Ce 15 mai 1989 BEAUPRÉ, TRUDEAU Procureurs de la Banque Royale du Canada.

FONDATION DE L'INGÉNIEURIE CANADIENNE FOUNDATION OF CANADIAN ENGINEERING AVIS est, par les présentes, donné que FONDATION DE L'INGÉNIEURIE CANADIENNE FOUNDATION OF CANADIAN ENGINEERING, corporation constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera au Ministre de la Consommation et des Corporations la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 28 mars 1989. Les procureurs de la corporation, Desjardins Ducharme.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 avril, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES FORMULES D'AFFAIRES TERMAR BUSINESS FORMS INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ème jour de mai 1989, sous le numéro 4149927. Ce 10ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 avril, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2630-3206 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 5ème jour de mai 1989, sous le numéro 4149925. Ce 11ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Ville de Montréal SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

SOUMISSION(S)	DATE D'OUVERTURE
7483	24 mai 1989
7484	24 mai 1989
7485	24 mai 1989
7478	24 mai 1989
7486	24 mai 1989
7487	24 mai 1989
7488	24 mai 1989
7489	24 mai 1989
7490	24 mai 1989
7491	24 mai 1989
9159	24 mai 1989

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies du Québec, KANT INVESTMENTS LTD. s'adressera à l'inspecteur général des institutions financières afin que sa dissolution soit acceptée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute. Montréal, Province de Québec, le 1er jour de mai 1989. Les procureurs de la compagnie, PHILLIPS & VINBERG.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 mars, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RADEMACHER AGENCIES LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8ème jour de mai 1989, sous le numéro 4150415. Ce 10ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 avril, 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à QUALITY TOOL GROUP INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 8ème jour de mai 1989, sous le numéro 4150416. Ce 10ème jour de mai, 1989 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-179274-893 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT MICHELINE LEBLANC, Partie demanderesse C. YVON SAVARD, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à YVON SAVARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, salle 1100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Yvon Savard. Lieu: Montréal Date: 8 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-179274-896 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT BEHROUZ BAZVAND, Partie demanderesse C. FOORZANDH HOSSIZADEH, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à FOORZANDH HOSSIZADEH de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Dame Foorzandh Hossizadeh. Lieu: Montréal Date: 8 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-43-00098-896 COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse) A: Madame Josée Renzo, adresse inconnue ORDONNANCE Le tribunal vous ordonne de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la Cour du Québec, 410 est, rue Bellechasse, Montréal et vous avise qu'une copie de la demande en déclaration d'adoption concernant l'enfant Santino Francisco RENZO, né le 18 décembre 1981 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption. Vous êtes avisés qu'à défaut de produire votre comparution ou votre contestation dans les délais légaux il pourra être obtenu contre vous un jugement par défaut. MONTREAL, le 3 mai 1989 LUCILLE ROULLIER greffier-adjoint BOUDREAU, ZONATO, PRIMEAU & ASSOCIÉS Procureurs de la partie demanderesse.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES

WMJ.93903.A pour 14 h heure locale le mardi 13 juin 1989 Aménagement Manicouagan 5 Puissance additionnelle NETTOYAGE, LAVAGE ET PEINTURE DES INSTALLATIONS MANIC 5, P.A. Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ Prix du document: 25 \$ Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant: HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Achats et Contrats 855, rue Ste-Catherine est 3^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements: (514) 289-5903

R.P. & M. BELANGER INC. AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie R. P. & M. BELANGER INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Laval, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Daté à Montréal, ce 9ème jour de mai 1989. Les procureurs de la requérante, LAPOINTE ROSENSTEIN

LES PUBLICATIONS L'INGÉNIEUR INC. AVIS est, par les présentes, donné que LES PUBLICATIONS L'INGÉNIEUR INC., corporation constituée en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera au Ministre de la Consommation et des Corporations la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 28 mars 1989. Les procureurs de la corporation, Desjardins Ducharme.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-179277-899 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE-ADJOINT MARIE NERLANDE PAUL, Partie demanderesse C. HARRY CLAUDE, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à HARRY CLAUDE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Harry Claude. Lieu: Montréal Date: 5 mai 1989 PIERRE A. MICHAUD, J.C.S.

avis public

Gouvernement du Québec Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Audience publique sur le projet de construction d'une voie d'accès à l'autoroute 55 (Shawinigan-Sud et Mont-Carmel) (2^e partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite les personnes, groupes et organismes intéressés à faire connaître leur opinion sur le projet de construction d'une voie d'accès à l'autoroute 55, près de Shawinigan-Sud, à se présenter aux séances publiques d'audition qui auront lieu à Shawinigan-Sud les 29, 30 et 31 mai 1989. La commission d'enquête et d'audience entreprendra alors la deuxième partie de l'audience consacrée au projet.

Lieu, dates et horaire de l'audience (deuxième partie) Centre Communautaire Ste-Jeanne d'Arc (Entrée 6^e Avenue) Shawinigan-Sud

les lundi et mardi 29 et 30 mai 1989 de 19 h 30 à 23 h 30 approximativement, et au besoin, le mercredi 31 mai, à la même heure.

Présentation de mémoires Lors de ces séances d'audition, les commissaires entendront toutes les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui lui auront signalé leur désir de faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les séances de la Commission sont publiques.

Les mémoires écrits et les avis de présentation verbale devront être transmis au secrétaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au plus tard le 25 mai 1989, au 12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage, Québec, G1R 3X2.

L'information disponible Tous les documents déposés à l'appui de la demande d'autorisation du ministère des Transports du Québec relativement au projet de voie d'accès à l'autoroute 55, ainsi que la transcription écrite de l'enregistrement de la première partie de l'audience tenue à Shawinigan-Sud sont disponibles à la consultation publique dans les locaux permanents du Bureau d'audiences publiques à Québec (12, rue Sainte-Anne, 1^{er} étage) et à Montréal (5199, rue Sherbrooke Est, porte 3860), ainsi que dans les centres provisoires d'information au bureau municipal de Shawinigan-Sud et au bureau municipal de Shawinigan. Le dossier restera disponible jusqu'à la fin de l'audience. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser à M. Pierre Auger, à Montréal en composant le (514) 873-3610 ou sans frais, le 1-800-463-4732.

Le secrétaire JEAN-PAUL SABOURIN

Le diabète attaque Ripostez...

AVEC VOTRE AIDE, LA RECHERCHE APPROCHE LA LIGNE D'ARRIVÉE... ENVOYEZ VOS DONNS À: L'ASSOCIATION DU DIABÈTE DU QUÉBEC 1111, RUE SAINT-DOMINIQUE MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3V6 TEL: (514) 879-1191

Les personnes intéressées peuvent se procurer, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant, à compter du 15 mai 1989, aux endroits suivants:

SOUMISSIONS 7483 - 7484 - 7485
Module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2.300, contre un dépôt non remboursable de 55,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.
Informations: 872-5779 et 642-8422

SOUMISSIONS 7478, 7486 à 7491
Module Voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2.100, contre un dépôt non remboursable de 50,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.
Informations: 872-3280

SOUMISSION 9159
Module génie de l'environnement, Division conception et réalisation, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 2.100, contre un dépôt non remboursable de 50,00 \$ en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.
Informations: 872-4625

Un chèque visé ou un cautionnement devra accompagner les soumissions suivantes:

NUMÉRO	MONTANT
7483	60 000,00 \$
7484	12 000,00 \$
7485	49 000,00 \$
9159	12 000,00 \$

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelconque nature que ce soit envers et sur les soumissionnaires.

Hôtel de Ville, Montréal, le 11 mai 1989 Le greffier de la Ville LEON LABERGE

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Gorbatchev arrive à Pékin au milieu d'un affrontement avec les étudiants

PEKIN (AP) — En dépit de l'ultimatum lancé par les autorités chinoises pour qu'ils quittent les lieux avant l'arrivée aujourd'hui du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, près de 2,000 étudiants poursuivaient hier leur sit-in et leur grève de la faim sur la place Tien An Men de Pékin, où ils ont reçu le soutien de plusieurs milliers de personnes.

Le *Quotidien de Pékin* annonçait que la place centrale de la capitale devrait être évacuée par tous les piétons et les véhicules d'ici à aujourd'hui, début de la visite de M. Gorbatchev pour le premier sommet sino-soviétique en 30 ans.

Le chef du PC Zhao Ziyang avaient aussi appelé samedi les étudiants à ne pas perturber cette visite et l'organe du Parti, le *Quotidien du peuple*, leur demandait hier dans un éditorial de première page de « chérir la réputation du pays » en n'interférant pas dans le sommet.

De hauts responsables du PC et du gouvernement, parmi lesquels Li Tieying du bureau politique et le ministre de la Supervision Yan Mingju,

ont été dépêchés hier pour s'entretenir avec un syndicat indépendant étudiant, afin de tenter de sortir de l'impasse.

Mais les discussions ont achoppé au bout de trois heures, le gouvernement refusant les conditions des étudiants pour entamer un dialogue formel — notamment la reconnaissance d'un groupe de dialogue indépendant étudiant et la retransmission en direct de ce dialogue.

« Nous attendrons les résultats du dialogue. Si nous sommes satisfaits, nous partirons », affirmait avant la rupture un étudiant en sixième année à l'Université de médecine de Pékin. Parmi les exigences des étudiants — outre l'absence de punitions, le respect du droit constitutionnel de liberté de parole ou encore la réintégration d'un rédacteur en chef d'un journal libéral — se trouve l'arrêt de la qualification par le gouvernement de leur mouvement comme une « perturbation ».

Les étudiants se sont dit prêts à poursuivre leur sit-in jusqu'à l'arrivée de M. Gorbatchev — qui doit

être officiellement accueilli dans l'après-midi devant le Palais du peuple, face à cette place de 40 hectares.

Hier matin, étudiants et ouvriers avaient commencé à affluer sur la place pour manifester leur soutien au près de 2,000 grévistes de la faim. Des groupes épars de dizaines d'étudiants, banderoles et affiches déployées en faveur de plus de démocratie, longeaient aussi les grands boulevards conduisant à la place.

Environ 400 étudiants avaient aussi mis un jour pour parcourir à bicyclette les 150 km séparant Tianjin de Pékin pour venir soutenir les grévistes.

Trois grévistes de la faim ont dû être évacués en civière par des ambulances en raison de coups de soleil et de déshydratation, selon des étudiants. On ignorait dans l'immédiat la gravité de leur état.

Hier matin, les étudiants s'étaient levés pour prêter serment de poursuivre leur jeune jusqu'à ce que soit satisfaite leur demande d'un véritable dialogue avec le gouverne-

ment. La plupart avaient passé la nuit entassés sur le sol, enveloppés dans des vestes de coton et quelques couvertures, grelottant dans le vent et des températures inférieures à 10 degrés Celsius. Rares étaient ceux qui avaient pu dormir.

Après un mois de manifestations et autre boycottage des cours, le gouvernement avait fait une importante concession vendredi en proposant de rencontrer lundi un syndicat indépendant. D'autres hauts responsables avaient promis la semaine dernière de mettre en oeuvre des réformes de la presse.

Mitterrand favorable à une amnistie en Guadeloupe

SOLUTRE (Reuter) — Le président François Mitterrand s'est déclaré hier favorable à une amnistie en faveur des militants indépendantistes de Guadeloupe emprisonnés.

« Je suis favorable à une amnistie », a répondu le président.

Une telle mesure implique le vote d'une loi par le Parlement.

Le procès de 13 militants guadeloupéens emprisonnés en métropole doit s'ouvrir le 22 mai à Paris.

Environ 500 personnes avaient manifesté samedi à Pointe-à-Pitre à

l'appel de seize mouvements politiques guadeloupéens et de plusieurs organisations syndicales autour d'un seul mot d'ordre : « Libération des prisonniers politiques ».

Les deux députés socialistes de la Guadeloupe avaient laissé entendre la veille que le gouvernement pourrait prendre des mesures d'apaisement. « Je crois pouvoir affirmer que le gouvernement envisage des mesures de clémence et que les choses risquent d'aller assez vite », avait notamment affirmé Frédéric Jalton, maire des Abymes.

Armes nucléaires en Europe

Moscou menace l'Alliance Atlantique de représailles

d'après Reuter et AFP

BONN — Moscou a menacé de revenir sur certaines options du traité sur les missiles de portée intermédiaire signé en 1987 au cas où l'OTAN redéployerait de nouveaux vecteurs à courte portée.

L'avertissement est venu samedi du ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, qui a rencontré à Bonn son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher et le chancelier Helmut Kohl.

Mikhaïl Gorbatchev avait annoncé ces jours derniers que l'URSS retirait unilatéralement cette année 500 missiles nucléaires à courte portée implantés en Europe de l'Est.

La tactique du Kremlin plonge la faction dure de l'OTAN dans l'embarras et exacerbe les divergences politiques à l'Ouest concernant l'avenir des vecteurs nucléaires à courte portée (SNF).

À l'initiative des États-Unis et de la Grande-Bretagne, l'OTAN envisage de remplacer sa génération vieillissante de missiles *Lance* à courte portée par des vecteurs à l'autonomie supérieure. Mais Chevardnadze y voit une menace sur certains points du traité soviéto-américain de démantèlement des

missiles de portée intermédiaire (INF).

« Il nous faudrait alors stopper la destruction de nos SS-23, ou développer une autre gamme de missiles » pour contrer ce nouvel arsenal occidental, a déclaré Chevardnadze, qui préparait à Bonn la première visite de Gorbatchev en RFA, prévue du 12 au 15 juin.

Les missiles de portée intermédiaire (INF) peuvent parcourir de 500 à 5,500 km, contre un maximum de 500 km pour les vecteurs à courte portée (SNF). Les missiles *Lance*, que l'OTAN a principalement stationnés en RFA, ont une autonomie de 120 km.

L'URSS avait englobé ses SS-23 dans l'accord sur les INF, quoique leur autonomie soit inférieure à 500 km.

Les dernières initiatives soviétiques renforcent la position de la RFA au sein de l'OTAN. Bonn demande en effet l'ouverture rapide de négociations Est-Ouest sur la suppression des SNF.

Mais Washington renâcle. Le secrétaire d'État américain James Baker, qui était à Moscou la semaine passée, a qualifié de « très modeste » l'annonce de Gorbatchev.

Côté ouest-allemand, Genscher a déclaré hier, lors d'une interview télévisée, que la dernière initiative du Kremlin donnait un nouvel élan aux relations Est-Ouest.

« J'ai toujours dit qu'il fallait prendre Gorbatchev au sérieux, et le prendre au mot. Nous assistons ces temps-ci à la première véritable intention de Moscou pour lever sa supériorité dans le domaine des SNF ».

Genscher s'est d'autre part déclaré convaincu de l'élaboration d'une stratégie commune lors du prochain sommet de l'OTAN, prévu les 29 et 30 mai, pour développer les relations Est-Ouest.

À Washington, le secrétaire d'État américain James Baker a déclaré hier qu'il fallait trouver « une solution aux déséquilibres conventionnels avant de commencer des négociations sur les armes nucléaires » à courte portée (SNF).

M. Baker, dans une interview télévisée sur la chaîne CBS, a écarté implicitement la menace brandie à Bonn par le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze qui avait affirmé samedi que l'URSS construirait un nouveau missile ou arrêterait de détruire ses SS-23 si l'OTAN décidait de moderniser ses missiles à courte portée. Il n'a jamais dit lors des négociations sur les missiles à portée intermédiaire (INF) que « l'OTAN ne devrait pas maintenir ses armes à courte portée à la page », a-t-il dit.

« Ce serait une erreur terrible si nous tombions dans le piège de jouer à la politique avec la sécurité occidentale », a poursuivi le secrétaire d'État qui a affirmé que les Soviétiques « aimeraient nous voir faire cela ».



Des étudiants réclament justice

PHOTO AP

Des étudiants sud-coréens affrontent les policiers de Kwangju, lors d'une manifestation, hier, pour réclamer que toute la lumière soit faite sur la mort d'un militant étudiant, Lee Chul Kyu. Le leader

étudiant serait mort probablement noyé, a indiqué hier le rapport d'autopsie. Le directeur de la police scientifique de Séoul a affirmé que du plancton et des organismes aquatiques avaient été retrouvés dans le cœur et les poumons de Lee Chul Kyu. Le corps de l'étudiant avait été retrouvé mercredi dans un lac à Kwangju. Les enquêteurs avaient affirmé qu'il avait des hématomes sur la poitrine et l'estomac.

Un otage ouest-allemand est libéré au Liban

ZAHRANI (AFP) — L'otage ouest-allemand, Markus Quint, enlevé il y a dix jours au Liban-Sud, a été libéré et présenté hier après-midi à la presse, à Zahrani (50 kilomètres au sud de Beyrouth), par le chef du mouvement chiite pro-syrien Amal, M. Nabih Berri.

M. Quint, 21 ans, en survêtement de sport marron, le crâne rasé, semblait en bonne santé, a-t-on constaté.

Il est arrivé à 16 h locales dans la BMW blindée de M. Berri, au centre de l'association caritative ouest-allemande ASME-Humanitas, dont il est membre, à Zahrani, dans une région du Liban-Sud sous contrôle d'Amal. On ignorait, en milieu d'après-

midi, les circonstances et le lieu de sa libération.

M. Heinrich Struebig et Mlle Petra Schnitzler, membres de la même organisation, enlevés en même temps que M. Quint le 4 mai au soir dans ce secteur et relâchés sept heures plus tard, se trouvaient dans la villa de quatre étages, en bord de mer.

Le mouvement Amal avait convoqué la presse à une conférence de son chef qui devait avoir lieu dans ce centre à 14 h locales. Avant l'arrivée de M. Berri en compagnie de l'otage allemand, plusieurs responsables d'Amal ont visité ce centre, notamment le responsable de la sécurité, M. Mahmoud Abou Hamdan.

M. Struebig et Mlle Schnitzler avaient affirmé, à leur libération, avoir été chargés de transmettre un message oral des ravisseurs exigeant la clémence de la justice allemande à l'égard d'un jeune chite libanais, Mohammad Ali Hamadé. Les ravisseurs accordaient un délai de dix jours pour obtenir une réponse.

Mohammad Ali Hamadé, passible de la prison à vie, est notamment accusé d'avoir détourné sur Beyrouth un avion de ligne américain et d'avoir abattu un passager. Le verdict du tribunal de Francfort doit être rendu le 17 mai.

Une brillante thèse sur les relations extérieures du Québec

Jocelyn Coulon

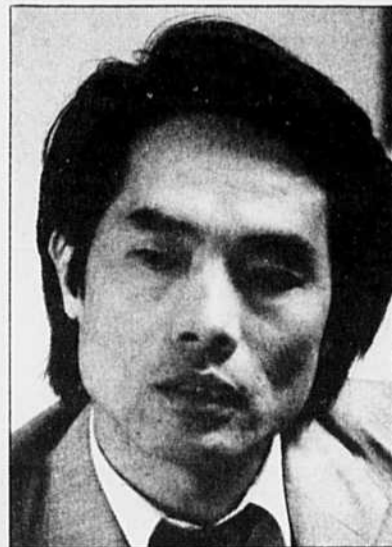
UN JAPONAIS, M. Shiro Noda, établi au Québec depuis une dizaine d'années, vient de déposer à l'université de Montréal une monumentale thèse de doctorat sur les relations internationales du Québec de 1970 à 1980.

De l'avis même de l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales Claude Morin, cette étude est remarquable « tant par la rigueur de la recherche que par le fossé qu'elle comble sur l'histoire de cette période charnière de la vie politique québécoise ».

Dirigé par le professeur René Duchrocher du département d'histoire de l'université de Montréal, la thèse de 600 pages porte sur la décennie 70 et se veut une comparaison des politiques des gouvernements Bourassa et Lévesque sur les relations internationales du Québec. M. Noda a tout lu et analysé : discours, budgets, activités, effectifs de la diplomatie québécoise et ententes internationales. L'auteur a interviewé 25 personnalités, dont les premiers ministres Bourassa et Lévesque, en plus de lire quelque 2,500 articles du *DEVOIR* sur la question et 10,000 pages de documents du ministère des Affaires intergouvernementales. Dix ans de travail.

Amoureux de la langue française et passionné de littérature anglaise, Shiro Noda, né à Nagasaki en 1950, débarque à Paris à 21 ans malgré l'opposition de ses parents qui ne veulent pas le voir quitter le Japon. Interprète dans la capitale française, puis en Algérie, il retourne dans son pays en 1975 pour entreprendre des études en relations internationales. Par hasard, il tombe sur un universitaire japonais fraîchement rentré du Québec qui lui parle de cette province singulière qui a rendez-vous avec l'histoire. En 1978, il dépose une thèse de maîtrise sur le nationalisme québécois et part pour la belle province où il s'inscrit au doctorat.

« La décennie que j'ai décrite est unique dans l'histoire du Québec, car elle oppose deux gouvernements aux objectifs totalement différents. La présence internationale fut un outil



Shiro Noda

dont se servirent Bourassa et Lévesque pour consolider la place du Québec dans le Canada et dans le monde. Leurs priorités étaient différentes mais aucun des deux gouvernements ne remit en question la nécessité primordiale de la présence internationale du Québec », dit M. Noda.

Un des aspects les plus intéressants de la thèse de M. Noda est sa description de « l'Opération Amérique » qui constituait la priorité des relations internationales du gouvernement du Parti québécois. Elle débute en 1977 et se termine à la veille du référendum de mai 1980 et a pour objectif de changer l'image du gouvernement indépendantiste auprès des dirigeants américains. « Cette politique a réussi puisqu'elle a écarté toute ingérence américaine dans nos affaires intérieures. Nous n'avons jamais insisté, à l'époque, sur cette orientation de notre politique, mais je suis heureux qu'aujourd'hui une thèse en fasse largement écho », déclare M. Morin, ministre de 1976 à 1982.

M. Noda est soulagé. Consacrer dix ans de sa vie à un tel travail est épuisant. Comme tout auteur, il espère bien qu'un jour sa thèse sera publiée. En attendant, il continue de suivre passionnément la vie politique de cette province « aux prérogatives internationales uniques au monde ».

RELAIS & CHATEAUX

L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «RAFFINEMENT & GASTRONOMIE» sous un même toit: salles de réunions, chambres spacieuses, certaines avec bain turc, foyer, lit à baldaquin. Piscine int., sauna, appareils d'exercices. Séminaires, colloques, conférences: pension complète 98,75 et plus p.p. occ. d. Offrez un séjour récompense motivation à vos cadres et employés méritants. RÉS. (418) 665-4431, FAX (418) 665-7156.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'aumôniers, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 \$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES

LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre plaisir et affaires. Situé au bord d'un lac à 1 h de Montréal — 70 ch. — Table d'hôte — Classifié 5 fourchettes et 5 fleurs de lys — Sports de saison — Tennis — Pisc. ext. chauffée — Salle de conf. équip. audiovisuel complet. — FORFAITS DISPONIBLES — Mtl: 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-Québec: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-4510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion fleur vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vos proposer. 584-2231.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHERIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain) 78\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles (bain t./pisc./gym/...) *105\$ en occupation simple. Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford, Bonsecours J0E 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis **** 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

Forfait: "Réunion d'Affaire" \$130⁰⁰ /pers./jour (occupation simple)

(514) 227-4766 (MTL) 497-5602 FAX: 227-8504

St-Sauveur des Monts 61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 89\$, par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2662

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *K-9* sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — *See no Evil, Hear no Evil* sem. 7 h, 9 h, 15 h
ASTRE III: — *Listen to Me* sem. 7 h 10, 9 h 15
ASTRE IV: — *Criminal Law* sem. 7 h 15, 9 h 20
BERRI I: (288-2115) — *Les aventures du baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — *3 pommes à côté du sommeil* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: *Dans le ventre du dragon* 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — *Voyageur maigré lui* 1 h 30, 4 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Red Scorpion* lun. au jeu. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Working Girl* lun. au jeu. 7 h 10, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *K-9* sem. 7 h 05, 9 h 25
BROSSARD II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h, 9 h 20
BROSSARD III: *Police Academy 6* sem. 7 h 20, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 1: (588-3684) — *Voyageur maigré lui* sem. 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: *Field of Dream* sem. 7 h, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 3: *K-9* sem. 7 h 35, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *Listen to Me* sem. 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: *Criminal Law* sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *Earth Girls are Easy* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *K-9* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt. — *Say Anything* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt. — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 1: — *Rainman* tous les soirs 7 h, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Lul, moi, elle et l'autre* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) — *Duras film Spécial Godard: cinéma* 19 h 30 (18-19 mai)
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Red Scorpion* sem. 9 h 30 — *Lost Angels* sem. 7 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Field of Dream* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Dream Team* sem. 7 h, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Earth Girls are Easy* sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Listen to Me* sem. 7 h, 9 h 20
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *CINÉMA V - 1:* 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *See no Evil, Hear no Evil* sem. 7 h 20, 9 h 35
CINÉMA V - 2: *Pet Sematary* sem. 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississippi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *Something About Love* 3 h 15, 7 h 15 — *Les liens du coeur* 1 h 15, 5 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — *Shame* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IV: — *Dream Team* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 35
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *Pelle le conquérant* 1 h 30, 3 h 30, 7 h 45
CINÉPLEX VII: — *Camille Claudel* 1 h 20, 4 h 45, 8 h 15
CINÉPLEX VIII: — *Navigator* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IX: — *Liaisons dangereuses* 1 h, 3 h 35, 7 h, 9 h 25
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *La petite voleuse* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DES JARDINS III: — *Navigator* 1 h, 3 h, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Zouzo* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Liaisons dangereuses* sem. 7 h, 9 h 20
DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* lun. au jeu. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Camille Claudel* lun. au jeu. 1 h 30, 4 h 45, 8 h
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Criminal Law* sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: *K-9* sem. 7 h 15, 9 h 25
DORVAL I: (631-8588) — *See no Evil, Hear no Evil* sem. 7 h 30, 9 h 40
DORVAL II: *Pet Sematary* sem. 7 h 10, 9 h 30
DORVAL III: *Palais Royal* sem. 7 h 15, 9 h 25
DORVAL IV: — *Dead Calm* sem. 7 h 05, 9 h 20
DU PARC 1: (844-9470) — *See no Evil, Hear no Evil* tous les soirs 7 h, 9 h 15
DU PARC 2: — *Rainman* sem. 7 h, 9 h 35
DU PARC 3: — *The Year my Voice Broke* sem. 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Rainman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Major League* sem. 7 h 15, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Rainman* lun. au jeu. 8 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Criminal Law* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Lost Angels* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 35, mer. 2 h, 4 h 30, 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Dangeours Liaisons* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *At the Bottom of the Heap* 17-18 mai à 20h.
GREENFIELD I: (671-6129) — *Rainman* sem. 7 h 10, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Major League* sem. 7 h 10, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *Pet Sematary* 7 h 15, 9 h 25
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *A Dream is Alive* mar. au dim. 14 h, 21 h, 28 h
L'ESPACE: mar. au jeu. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h, dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h.
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Gone With the Wind* 3 h, 7 h 30
LAVAL I: (688-7776) — *Pet Sematary* sem. 7 h, 9 h 20
LAVAL II: — *See no Evil, Hear no Evil* sem. 7 h 40, 9 h 40
LAVAL III: — *Lul, moi, elle et l'autre* tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
LAVAL IV: — *Major League* tous les soirs 7 h 15, 9 h 40
LAVAL V: — *Rainman* sem. 6 h 45, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *La mouche 2* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Police Academy 6* sem. 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *See no Evil, Hear no*

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Art Pierre Côté, guitare, le 16 mai à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 17 mai à 21h 30 — Janis Steprans, saxophone, le 18 mai à 21h 30
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Paul Plimley Trio, le 16 mai à 22h.
BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275) — Spectacles de Blues et de Rock du dim. au mar. à 22h 30.
LES BEAUX ESPRITS BAR: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Rick d'Opera, le 17 mai
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.
LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire — Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h 30, invite le 17 mai, Richard Vos
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin de la Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, lundi reggae
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Rig Sand Jazz Quartet, les 19-20 mai à 21h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4040) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants, jeu. ven. dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
CHAPELLE DU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL: 2065 ouest Sherbrooke, Montréal — « L'annonce faite à Marie » production de l'Espace Go en co-production avec le Festival de théâtre des Amériques, m. en s. Alice Renard, du 11 mai au 11 juin, du mar. au dim. à 20h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight, « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h 30, spectacle 20h 30
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — Tous les lundis, modèles vivants, de 18h à 20h — Black Monday avec DJ Rick Vidal, à 21h
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlette, du mer. au dim. de 21h à 02h.
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt. (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, François Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — Trois Coque, du mar. au sam. de 20h à 24h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Folies » à compter du 23 nov. mer. jeu. dim. 20h 30, sam. 20h à 22h 30.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirzlo, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINTE DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Les Marionnettes du Grand Théâtre de Québec présente Le Violoniste Amoureux, du 3 au 19 mai, le 17 mai à 10h, le 14h, le 18-19 mai 10h, et 13h 30
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le 16 à 13h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le mer. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au ven. en soirée
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Beca, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h à 23h 30
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Generie Blues Band, le 15 mai à 22h.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de flûte, André Papillon, au piano Esther Gonthier, oeuvres de Copland, Debussy, Dopper, Schumann et Vivaldi, le 15 mai à 20h.
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Société des Concerts des Écoles Juyves Populaires et des Écoles Peretz Lar Lubovitch Dance Cie, 1 Musici de Montréal, le 15 mai à 20h
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Kathleen Tucker, piano, le 15 mai à 20h.
SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — Rock Envol — Richard Séguin, Villeray, General Flirt, le 15 mai à 20h 30
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LIBERTÉ: 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3456) — Salle J-M400: « Marianne, intérieur nuit » spectacle-événement à caractère multidisciplinaire, écrit et m. en s. par Serge Ouaknine, dans le cadre des festivités internationales du Bicentenaire de la Révolution Française à Mt., du 17 mai au 2 juin, du mar. au dim. à 20h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — « Les guerriers » de Michel Garneau, m. en s. Guy Beausoleil, du 25 avril au 20 mai, mar. au sam. à 20h 30
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Bonjour Broadway » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 12 avril au 20 mai, mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VEUT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les derniers fougères » de Michel D'astous, m. en s. André Brassard, les 18-19-20 mai, mar. au ven. 20h, sam. 17h et 21h, dim. 15h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital de clavecin, Genevieve Soly, oeuvres de Bach, Dornel, Honauer, Ohana, Royer et Tomkins, le 15 mai à 20h.
CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378) — Petit Auditorium: La troupe de l'Escabeau présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Francine Cloutier, du 5 mai au 10 juin, ven. et sam. à 20h 30.
OBSCURE: 729 Côte d'Abraham, Québec (418-529-3775) — Les Productions Recto/verso et Obscure présentent « 26 bis, impasse du Colonel Fosy » texte de René-Daniel Dubois, m. en s. Jacqueline Harvey, du 12 au 21 mai à 20h, relâche le mardi 16 mai
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, m. en s. Sylvie Dufour, du 10 mai au 17 juin, mer. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h — Lecture publique, un suspense psychologique basé sur une histoire vraie, le 15 mai à 20h 30

LOEW'S II: — *The Dressmaker* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S III: — *Major League* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LOEW'S IV: — *Beaches* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05
LOEW'S V: — *Accidental Tourist* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Parking* 19 h — *Bloxi Blues* 21 h — salle 2: *Le petit soldat* 19 h 15 — *Atlantic City* 21 h 15 — Salle 3: *Institut Leon Tolstol*
PALACE I: (866-5991) — *Pet Sematary* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 40
PALACE II: — *Lover Boy* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40
PALACE III: — *Chances Are* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 jeu. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 9 h 40
PALACE IV: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V: — *Dead Calm* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15 — lun. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 9 h 15
PALACE VI: — *Palais Royal* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
PARADIS I: (354-3110) — *Invasion Los Angeles* sem. 7 h 10, 9 h 10
PARADIS II: — *Police Academy 6* sem. 7 h 15, 9 h
PARADIS III: — *La mouche 2* sem. 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN I: (866-3856) — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN II: — *Baxter* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN III: — *Les rues de mon enfance* 12

h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN IV: — *Poignée de cendres* 1 h 20, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 25
PARISIEN V: — *La citadelle* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Earth Girls are Easy* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Listen to Me* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III: — *She's Out of Control* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, mer. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 40
PLACE DU CANADA: — *Lawrence of Arabia* sem. 7 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Invasion Los Angeles* sem. 7 h 05, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL 2: — *Voyageur maigré lui* sem. 7 h, 9 h 25
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt. (274-3550) — *Zucker Baby/Sugar Baby* 7 h 15 — *Eat the Rich* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mt. (849-0041) — *Histoires de fantômes chinois* tous les soirs 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *See no Evil, Hear no Evil* tous les soirs 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II: — *Rainman* tous les soirs 6 h 45, 9 h 30
VERSAILLES III: — *Lover Boy* sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES IV: — *Lul, moi, elle et l'autre* sem. 7 h 10, 9 h 15
VERSAILLES V: — *Histoires de fantômes chinois* sem. 7 h 35, 9 h 45
VERSAILLES VI: — *Pet Sematary* tous les soirs 7 h, 9 h 10

A SURVEILLER

Du 15 au 20 mai, le magasin de vêtements Greenberg à Côte-des-Neiges versera 10% de ses recettes à Multi Caf, une cafétéria à but non lucratif qui offre un repas du midi aux gens à faible revenu. 738-2036.

Ce soir de 20 h à 22 h au Centre Leunis (4100, av. de Vendôme), une rencontre de réflexion est organisée pour les 18-30 ans sur le thème: « *Cross-tu à l'Esprit-Saint?* ». 481-2781.

Du 15 au 19 mai, 57e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), à l'UQAM. 282-3389.

Mme Micheline Beauregard présente un spectacle *Le cirque amuse*, ce soir à 19 h 30, à la salle Maisonneuve de la Place des arts. 845-6495.

L'ACEF-Centre, association à but non lucratif, offre un cours sur le budget, en 2 soirées, les mercredis 24 et 31 mai à 19 h 30 au 1212 Panet, salle 106. Inscr.: 598-7288.

Dans le cadre de l'Exposition « Cinq ans de Mouvement », conférence de M. Luc Arnould, délégué Wallonie-Bruxelles au Québec, intitulée: « *La PME en région Wallonne*, aujourd'hui à 17 h, au 800, boul. de Maisonneuve est, Place Dupuis, 15e étage à Montréal. Entrée libre. 873-4355.

Ce soir de 20 h à 22 h, au Centre Leunis (4100, av. de Vendôme), soirée *Amour et Vérité* qui portera sur le fils de Marie. 481-2781.

Le DSC Lakeshore (175 Stillview, app. 310, Pointe-Claire) vous offre un programme « Cessons de fumer » (en anglais), le 15, 16 ou 17 mai à 19 h 30. 694-2055.

Le mercredi 17 mai à 11 h 45, conférence de M. Riccardo Petrella intitulée: « *La politique scientifique et technique de la communauté européenne. Quel rôle? Perspectives et enjeux*, à l'Hôtel Le Méridien, Salon Alfred Rouleau. Réserv.: 876-1048.

Le mercredi 17 mai à 19 h, conférence adultes: « *Des kilomètres de plaisirs... à bicyclette* avec Claude Bernard, à la Bibliothèque municipale de Terrebonne (855, Ile des Moulins). Entrée libre. Inscr.: 471-4042.

Les 16 et 18 mai à 13 h, dîner-rencontre « Parler pour parler » pour les aînés, 50 ans et plus, sur le thème: « *En si c'était à refaire auriez-vous des enfants?* ». Réserv.: 279-7846.

Ce soir de 19 h 30 à 22 h, Eaux Vives vous invite à une conférence sur le thème: « *Faire confiance de nouveau... moi qui ai été blessé(e) profondément* », au sous-sol du presbytère St-Vincent-de-Paul (5443, boul. Lévesque, Laval). 661-0931 (soir).

« Portes ouvertes aux adultes », le mardi 16 mai de 16 h 30 à 21 h, au Collège Marie-Victorin (7000 Marie-Victorin). 328-3800.

L'Association des parents et amis du malade mental vous invite à une conférence intitulée: « *La réadaptation psychiatrique* par Mme Geneviève Denis, ce soir à 17 h 30, au Centre d'accueil « Chevalier de Lévis » (40 Lévis, Longueuil). Entrée libre.

Ce soir de 20 h, conférence de Gisèle Lamoureux sur *Les histoires d'amour des fleurs québécoises en milieu humide*, à l'Amphithéâtre du Jardin botanique de Montréal. 277-9844.

M. Frédéric-André Hurteau vous invite à une soirée spéciale de détente et de méditation, ce soir à 19 h 30 et le vendredi 19 mai, au Centre St-Pierre, 1212 rue Panet (métro Beaudry). Réserv.: 270-5289.

Les services de La Parentrie vous invite, ce soir à 19 h 30, à un atelier de discussion: « *Le 9-1-1 et la maladie mentale* au CLSC Ahuntsic (1628 Fleury est). Entrée libre. 385-6786.

Le CLSC Samuel de Champlain (5811, boul. Taschereau, Brossard) offre gratuitement des locaux le mardi soir de 19 h 25 à 21 h 30 pour permettre des échanges entre parents qui éprouvent des difficultés avec leurs adolescents. 445-4452.

La Semaine nationale de sensibilisation au tourisme se tiendra du 15 au 21 mai prochain. La Ville de Montréal, par le biais de CIDEM-tourisme, sera le maître d'oeuvre de l'événement dont le thème est: « *Le tourisme, une affaire de sourire*. Programme disponible au Complexe Desjardins et à Infotouriste. 871-1595 ou 873-2015.

TELEVISION

2 CBFT 12.00 Première Edition 12.15 Les démons du midi 13.15 Châteaueval 14.15 Dallas 15.15 Palme d'or 15.45 Fanboles 16.00 Félix et Ciboulette 16.25 En transit 16.30 Traquenards 16.55 En transit 17.00 Les belles histoires des pays d'en haut 18.00 Montréal ce soir	12.12 Devine qui vient dîner 13.30 Hôpital Général 14.00 Aimer 14.30 L'île fantastique 15.30 C'est déjà demain 16.00 Les mini-stars de Nathalie 16.30 De bonne humeur 17.30 Fais-moi un dessin	17.50 Récréation 18.00 Le petit journal
3 WCAX (CBS) Burlington News (1 h.)	CBS News	17 RADIO-QUÉBEC 12.00 Le club des 100 watts 12.30 Sindbad le marin 13.00 Les jeux de la vie 14.00 Biondi et Cie 14.30 Retraite action 15.00 La sylviculture 15.30 L'indice plus 16.00 Les jeux de la vie 17.00 5 pour 1 17.30 Le club des 100 watts 18.00 Passe-Partout
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh News (1 h.)	Jeopardy	65 QUATRE SAISONS (câble 5) 12.00 Les Pierrefeu 12.30 Le grand journal 13.00 Cheers 13.30 Les Ptités vus • La main au collet + amér. 55 avec Cary Grant, Grace Kelly et Charles Vanel 15.30 La vallée des peupliers 16.00 La fourchette d'or 16.30 Docteur Albert 17.00 100 Limite 17.30 Le grand journal
6 CBMT (CBC) Montréal Newswatch (1 h.)	People First	10 CFCF (CTV) Montréal Pulse (1 h.)
10 CFTM (TVA) Montréal Ici Montréal	Charivari	12 CBMT (CBC) Montréal All my children 13.00 Coronation Street 14.30 Talkabout 15.00 Guiding Light 16.00 Generations 16.30 The Edson Twins 17.00 Video Hits 17.30 Kate and Allie 18.00 Newswatch and Sports News
12 CFCF (CTV) Montréal Pulse (1 h.)	Entertainment tonight	15 TV5 (Télévisions Francophones) Le petit journal
15 TV5 (Télévisions Francophones) Le petit journal	Des chiffres et des lettres	16 CBMT (CBC) Montréal Moyens de transport
17 CIVM (R.-Q.) Montréal Passe-partout	Autrement dit	20 Musique Plus Musique vidéo VJ: Claude Rajotte

Une tragédie au sens le plus strict du mot

Jésus de Montréal

Un film de Denys Arcand, avec Lothaire Bluteau, Johanne-Marie Tremblay, Catherine Wilkening, Rémy Girard, Robert Lepage, Gilles Pelletier, Yves Jacques, Paule Baillargeon, Marcel Sabourin, Gaston Lepage, Pauline Martin, Jean-Louis Millette, Véronique Le Flaguais et Monique Miller. Scénario: Denys Arcand. Images: Guy Dufaux. Montage: Isabelle Dedieu. Québec, 1989, 102 min. Au Dauphin à partir d'aujourd'hui.

Marcel Jean

PLUS ENCORE que *Le Déclin de l'empire américain*, *Jésus de Montréal* est un film riche. Un film qui appelle de multiples interprétations, qui traite à la fois de Dieu et des hommes, de la pureté et du suicide, des prêtres et des acteurs, des médias et de la relativité des choses.

En fait, plus que du côté de *Le Déclin*, c'est de celui de *Réjeanne Padovani* qu'il faut se tourner pour trouver une oeuvre qui annonce clairement la facture de *Jésus de Montréal*.

Comme *Réjeanne Padovani*, le dernier film d'Arcand est une sorte de calque historique. *Réjeanne* était une version actualisée de l'exécution de l'Impératrice Messaline, de la même façon que *Jésus de Montréal* transpose l'histoire du Christ dans le Montréal d'aujourd'hui.

Et les similarités entre ces deux films, deux tragédies dans le sens le plus strict du mot, ne s'arrêtent pas là. Dans *Réjeanne*, on reconnaissait, à travers les personnages, des évocations du maire Drapeau, de la chanteuse Colette Boky, du ministre Pinard et de l'avocat Raymond Daoust. Dans *Jésus*, ce sont Fran-

cine Grimaldi, René Homier-Roy et Reine Malo, désignés comme archétypes de journalistes, qui sont caricaturés.

Réjeanne et *Jésus* fonctionnent donc de manière semblable dans leurs rapports à l'histoire et à l'actualité. Tous deux, dans une forme incitant à prendre conscience de la fatalité de l'existence, jugent le présent à la lumière de l'histoire, insistant ainsi sur cet éternel retour qui détermine nos actions.

Dans *Jésus de Montréal*, un jeune acteur (Lothaire Bluteau) forme une troupe dans le but de monter, sur le Mont Royal, un spectacle inspiré de la Passion du Christ. À mesure que son travail avancera, sa vie deviendra de plus en plus conforme à celle de Jésus. Comme lui, il se trouvera des disciples, il chassera les vendeurs du temple, il sera jugé et condamné avant de mourir sur la croix.

On connaît la passion d'Arcand pour les comparaisons. Dans *Gina* c'était la danseuse et l'ouvrière d'usine, dans *Réjeanne Padovani* les maîtres à l'étagé et les valets au sous-sol, et dans *Le Déclin de l'empire américain* les hommes à la cuisine et les femmes au gymnase. *Jésus de Montréal* s'inscrit dans cette voie, alors que prend forme un réseau complexe d'oppositions et de comparaisons.

Il y a les gestes du Jésus de la pièce et ceux du jeune acteur dans sa vie quotidienne. Mais il y a aussi la mise en parallèle, à l'intérieur même du spectacle, de la version de l'Évangile et de celle des historiens et des archéologues. Ce travail de mise en perspective est d'ailleurs au centre de l'imposante entreprise de démythification qui traverse le film.

Jésus de Montréal est un film qui s'applique à détruire pierre par pierre, en le remettant en question, l'édifice sur lequel repose la reli-

gion. Il y a tout d'abord cette scène, qui pourrait paraître accessoire, dans laquelle l'acteur interprété par Robert Lepage lit un texte de vulgarisation scientifique sur l'histoire de l'univers. Du *big bang* à la fin des temps, ce texte questionne la place de l'homme dans l'univers en plus de mettre en cause la conception biblique de la Genèse et de l'Apocalypse.

Plus loin dans le film, c'est l'analyse attentive des Évangiles, de même que les textes d'historiens romains et les découvertes de l'archéologie moderne qui sont mis à contribution pour soulever les imprécisions et les contradictions de l'interprétation chrétienne de la vie de Jésus. « On peut faire dire n'importe quoi aux Évangiles. Je le sais par expérience », ajoute même l'abbé Leclerc (Gilles Pelletier) après avoir vu le spectacle.

Et c'est ce même prêtre qui, dans une des plus belles séquences du film, illustrera clairement la maxime voulant que la religion soit l'opium du peuple : « Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas les moyens de se payer une psychanalyse lacanienne à \$ 100 l'heure. Alors ils viennent ici se faire dire : allez en paix, vos péchés vous sont remis. Ça leur fait du bien... »

Comme les films précédents d'Arcand, *Jésus de Montréal* expose des faits, mesure, compare des données et laisse le spectateur tirer ses propres conclusions. On y sent, comme toujours, l'acuité du regard d'Arcand, ce coup d'oeil cinglant qui lui permet de tracer un portrait en quelques secondes, en deux ou trois répliques.

On y sent aussi l'ironie froide qui a toujours caractérisé son cinéma. Dans *La Maudite galette*, les vieux parents du voleur finissaient par partir en Floride avec le magot après la mort de leur fils.

Dans *Gina*, le cinéaste abandon-



Catherine Wilkening et Johanne-Marie Tremblay ligotent Lothaire Bluteau (le Christ) dans *Jésus de Montréal*, de Denys Arcand.

nait le documentaire social pour tourner un film de fiction. Dans *Réjeanne Padovani*, le corps de Réjeanne était coulé dans le béton de l'autoroute par son mari.

Dans *Jésus de Montréal*, donc, une ironie teintée de pessimisme prend le dessus sur le reste. Au début du film, deux chanteuses interprètent le *Stabat Mater* de Pergolèse à l'Oratoire. À la fin, après que l'une des deux ait été obligée d'auditionner en bikini pour jouer dans un public de bière, elles chantent le *Stabat Mater* dans le métro, en tant que publicité de la générosité des passants. Juste derrière elles, un panneau publicitaire montre le visage d'un homme qui vante les mérites d'un parfum. C'est cet acteur qui jouait Smerdiakov, dans *Les Frères Karamasov* de Dostoïevski, dans la

première scène du film.

Difficile de rester pur dans un monde englué sous le commerce. Le portrait social que dresse Arcand est celui d'une époque où tout ce qui est noble (comme les valeurs spirituelles ou artistiques) est dévoyé par l'argent et les luttes de pouvoir. C'est ainsi que l'idéal de création des jeunes comédiens qui interprètent *La Passion* devient une sorte de transposition de la foi chrétienne : les comédiens subissent le même sort que les disciples de Jésus après la mort de celui qui était leur inspiration, ils voudront continuer son oeuvre dans un monde où vouloir rester pur semble correspondre à une forme de suicide.

La portée de *Jésus de Montréal* est grande. Son propos est dense et

tragique, et il fallait une réelle virtuosité d'écriture pour arriver à faire tenir tous ces éléments ensemble sans sombrer dans la confusion ou la lourdeur. Scénariste d'exception, metteur en scène habile, Arcand mène son film avec beaucoup de souplesse. La construction dramatique, pastichant la structure des Évangiles (multiplication des personnages secondaires, succession de scènes fortement connotées, etc.), donne au film sa cohérence.

Mais, cette unité créée par la structure narrative est brisée par certaines scènes à l'humour doux ou appuyé, comme par exemple celles où sont caricaturés les travers des médias et de la télévision, ou encore cette scène très faible où les acteurs se moquent de l'abbé Leclerc en jouant *La Passion* dans le style de la Comédie française, en kabuki et à la québécoise. Ces farces grotesques constituent de malheureuses ruptures de ton dont le film se serait bien passé.

Par ailleurs, le parti-pris de la mise en scène, qui consiste à filmer l'action comme si les gens et les événements surplombaient la ville, est intéressant à plusieurs niveaux. Il inscrit le récit à l'intérieur d'un lieu précis et confère aux images un caractère, à la fois léger et solennel, qui sied bien au propos.

Enfin, impossible de terminer sans dire un mot au sujet des acteurs, tous très bons. Robert Lepage, que l'on voit au cinéma pour la première fois, constitue une véritable révélation, tandis que Johanne-Marie Tremblay et Catherine Wilkening se complètent admirablement, tant par leur jeu respectif que par leur différence physique. Quant à Lothaire Bluteau, il campe un Christ sobre, économe de ses gestes et de ses propos, qui n'a rien à envier à celui de Scorsese.

CANNES: La nouvelle vague américaine

Nathalie Petrowski
envoyée spéciale du DEVOIR

CANNES — Avec le flot ininterrompu de Parisiens pâles descendus sur la Croisette pour le long week-end, sont arrivés deux films fascinants signés par de jeunes cinéastes américains.

Jim Jarmusch, le premier, est bien connu à Cannes pour y avoir remporté la Caméra d'Or en 84 pour *Stranger than Paradise*. Il revient avec *Mystery Train*, un film qu'il qualifie de version moderne et minimaliste des *Contes de Canterbury*.

Steven Soderbergh, le deuxième, est un nouveau venu. À peine 26 ans et un premier long métrage, *Sex, Lies and Videotape*, sélectionné pour la compétition officielle.

À quoi rêvent les jeunes cinéastes américains, ceux de la nouvelle vague, ceux qui n'ont pas encore été bouffés et corrompus par le système hollywoodien ? À vrai dire, ils ne rêvent pas. Leurs films sont des cauchemars climatisés sur fond d'éroulement du rêve américain. Leur vision de l'Amérique n'a rien d'idyllique. Voici un pays et une culture, semblent-ils dire, où l'argent a tué la générosité, où le vidéo a remplacé la vie, où les gens se mentent à eux-mêmes quand ils ne mentent pas aux autres, où le fantôme d'Elvis Presley sert de rappel sordide à un passé pétrifié.

Dans *Sex, Lies and Videotape*, un jeu de mots sur le slogan « sex, drugs

and rock'n roll », le jeune Soderbergh déshabille froidement le *yuppie* américain et le montre sous son vrai jour : menteur, manipulateur et complètement déconnecté de ses émotions.

Le film se déroule à Baton Rouge en Louisiane, lieu que Soderbergh, né en Georgie, considère comme sa ville natale. L'histoire du jeune paumé, qui revient sur le lieu de son enfance, est d'ailleurs la transposition autobiographique du cinéaste qui a écrit le scénario du film en huit jours, entre Los Angeles et Baton Rouge.

Le paumé retrouve à Baton Rouge un ami d'enfance qu'il ne reconnaît plus. En apparence, cet ami *yuppie* file le parfait bonheur de bungalow avec sa femme. En réalité, leur couple est une imposture, puisque le mari trompe sa femme avec la sœur de cette dernière. Quant au jeune paumé, l'amour, sinon la peur de l'intimité, l'a rendu impuissant. Pour éviter tout contact avec les femmes, il enregistre leurs confessions sexuelles sur vidéo et se les repasse en privé.

Dès les premières images, Soderbergh nous entraîne dans l'intimité de ses personnages avec la maîtrise dramatique d'un cinéaste chevronné. Il raconte à cet effet qu'il a tourné ce petit film de \$ 1,2 million avec le sous premier du jeu des acteurs, tous jeunes et méconnus à l'exception de James Spader, un habitué de plusieurs films hollywoodiens (*Wall Street*, *Baby Boom*, *Rose Bonbon*).

Et le jeu des comédiens est mené avec une telle élégance et un tel naturel qu'on a souvent l'impression qu'ils sont filmés à leur insu.

Tant et si bien que cette banale histoire de cul, qui n'est pas sans rappeler *Le Déclin*, accède par on ne sait quel miracle au malaise universel des rapports entre les hommes et les femmes, au refus de l'émotion et au recours à la vidéo comme refuge contre la vie. Contrairement à Wim Wenders et Godard, des cinéastes qui mystifient l'image américaine et la présentent comme porteuse de vie, Soderbergh lui, la juge et la condamne. Ce point de vue, relativement nouveau, fait de Soderbergh un des rares auteurs de la compétition à saisir avec acuité l'esprit du temps.

Dans un tout autre ordre d'idées, mais avec une certaine parenté d'esprit et de sensibilité, Jim Jarmusch s'emploie avec *Mystery Train* à gratter le vernis du rêve américain et à précipiter sa chute. Cette comédie noire, qui clôt la trilogie amorcée avec *Stranger than Paradise* et *Down by Law*, est la plus triste et la plus désespérée du lot. Ironiquement, le noir et blanc des deux autres films cède le pas à la couleur. Avec Robbie Muller, le directeur photo de Wim Wenders, Jarmusch peint des tableaux minimalistes immobiles sans pratiquement faire appel au montage, aux plans de coupe et aux champ contre champ. À travers la sécheresse dévastatrice de son regard, Memphis, la capitale du blues, n'est plus qu'une triste carica-

ture d'elle-même.

Dans un hôtel de passe tenu par le célèbre Screamin' Jay Hawkins, deux jeunes Japonais, une Italienne et un Britannique en cavale, passent la nuit sans jamais se rencontrer. Trois histoires séparées mais connectées tissent ce récit absurde de dérive où la peinture sur velours du King revient d'une histoire à l'autre comme le leitmotiv d'une culture qui vit sur les ruines de son passé. Les personnages, selon la manière Jarmusch, ne vont nulle part, visitent sans visiter, des lieux qui les renvoient à leur situation de morts vivants.

Contrairement à Soderbergh qui termine sur une ouverture, un changement, une note d'espoir, le film de Jarmusch finit sur trois points de suspension à une croisée des chemins où les personnages des trois histoires prennent chacun trois directions. L'Amérique se meurt, nous dit Jarmusch l'icéoclaste, l'Amérique a pris un train qui ne va nulle part, un train mystérieux qui conduit inéluctablement au déclin sinon à la mort d'une culture.

Les jeunes cinéastes américains ne rêvent plus et leurs films ne sont pas tant des vues de l'esprit que des rapports factuels et dramatisés de la réalité. C'est probablement ce qui les distingue des Européens et des aînés hollywoodiens. Plus question de raconter des histoires. La vérité seulement; la vérité, même si elle n'est pas toujours belle à dire ou à regarder.

Succès inespéré du colloque de pataphysique

Guy Ferland

LE COLLOQUE de pataphysique qui se déroulait la semaine dernière à la Galerie de l'Université du Québec à Montréal a été un succès inespéré. Près de 120 personnes ont assisté chaque soir à des conférences ou des ateliers.

Le tout s'est terminé vendredi soir par deux conférences — une de Brunella Eruli qui parlait de la bêtise et une autre de Line McMurray qui élaborait sur la *Gidouille* et *logique des antagonismes* —, une représentation de théâtre Al Botroule et l'Association québécoise des marionnettistes et une remise de diplômes pataphysiques à des Québécois qui se sont illustrés dans le domaine.

On a profité de la cérémonie de clôture pour annoncer officiellement la fondation d'un institut québécois de pataphysique dont Line McMurray, organisatrice de l'événement en cours, sera présidente.

Pendant toute la semaine, on a constaté l'engouement des Québécois pour la pataphysique. Le premier soir, la conférence de Noël Ar-

naud intitulée *D'Alfred Jarry au Collège de pataphysique* a immédiatement suscité l'intérêt en mettant en rapport Jarry et Bergson, Epicure, Platon, Rabelais, Calvin, Gallilée, Karl Marx, et quelques autres, avec une dextérité et une rigueur logique remarquables. Il a conclu en déclarant « qu'il n'y a que nous (les pataphysiciens) qui sommes sérieux et qui pouvons le dire ».

Un panel qui opposait amicalement les Européens et pataphysiciens patentés à quelques Québécois triés sur le volet a suivi cette conférence. Louky Bersianik, Josette Féral, Denis Marleau et Jean-Pierre Vidal ont posé des questions pertinentes qui ont permis à Noël Arnaud, Marcel Bénabou, Brunella Eruli, Jacques Carelman et Thierry Foucl d'éclaircir certains coins obscurs des arcanes du Collège.

Le mardi soir, deux ateliers de l'Oupeinpo et de l'Oulipo, avec Jacques Carelman, Thierry Foucl, Marcel Bénabou et Harry Mathews ont permis à l'assistance de se familiariser avec ces deux formes d'art. Le mercredi, des conférences de Jean-François Chassay sur Georges Pérec, de Jean Carbou sur Geneau, les Monthy Python, la bible et les poissons, d'André Gervais sur Marcel Duchamp et de Linda Stillman sur Derrida pataphysicien, ont montré toutes les possibilités de la création pataphysique.

Enfin, vendredi soir, après l'annonce de la création d'un Institut québécois de pataphysique, les gens ont pu se remplir la gidouille (le ventre) d'un succulent gâteau offert gratuitement par l'organisation de l'événement, démontrant par là qu'il faut toujours joindre la pratique (la bouffe) à la théorie, comme l'enseignait le Père Ubu.

MUSIQUE / chronique

OSM : une oeuvre de Jacques Hétu en première mondiale

Marie Laurier

UNE OEUVRE du compositeur québécois Jacques Hétu intitulée *Images de la révolution* sera interprétée en première mondiale cette semaine, par l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM). Commandée par l'OSM pour commémorer le bicentenaire de la Révolution française, l'oeuvre est dédiée à Charles Dutoit et aux musiciens de l'OSM.

L'oeuvre de M. Hétu fait partie de la programmation des Grands concerts présentés mardi et mercredi à 20 h à la Place des Arts (PDA). Le pianiste Jorge Bopet jouera des concertos de Chopin. Selon le *New York Times*, cet artiste « est de la trempe des géants et il est à n'en pas douter un des derniers pianistes vivants comparables aux grands du passé tels Hofmann, Rachmaninov et Lhévinne ».

En complémentarité au lancement de la pièce musicale de Jacques Hétu, ce dernier participera ce mercredi à midi à un « *musialogue* » animé par Maryvonne Kendergi au Foyer Lapalme de la PDA. Entrée gratuite. Jacques Hétu est né à Trois-



Jacques Hétu

Rivières en 1938. Après des études au Conservatoire de musique de Montréal où il a travaillé la composition avec Clermont Pépin, il remporte de nombreux prix dont le prestigieux Prix d'Europe et il étudie à Paris de 1961 à 1963 avec Henri Dutilleul et Olivier Messiaen.

Dans ses compositions, Hétu accorde une place importante à la poésie, à l'émotion, à la cohérence du discours; il est également sensible à une plastique sonore et à la rigueur structurelle des contemporains. Actuellement les préoccupations de Hétu tendent à la simplification de son langage et à une expression plus lyrique. Depuis 1967, il compose exclusivement sur commande. Il a écrit pour de nombreux interprètes dont James Campbell, Alvaro Pierrri, Joseph Rouleau, Robert Silverman, pour les orchestres de Montréal, Toronto, Québec et du Centre national des arts d'Ottawa, pour la Société de musique contemporaine du Québec, les Jeunesses musicales du Canada et d'autres ensembles canadiens.

Images de la Révolution, opus 44 de Jacques Hétu comprend cinq thèmes : *Le serment du Jeu de Paume*, *La prise de la Bastille*, *Le convoi de la royauté*, *Marat assassiné* et *La fête de l'Être suprême*.

Concerts gratuits
LE TRIO de Montréal formé de Berta Rosenoh-Grinhauz, au piano, Luis Grinhauz, au violon et Guy Fouquet au violoncelle interprétera des oeuvres de Haydn, Tchaïkovski, Beethoven et Brahms le jeudi 18 mai

à 20 h à la Maison de la culture La Petite Patrie et le samedi 27 mai à 20 h à la Chapelle historique du Bon Pasteur. Les laissez-passer gratuits sont disponibles aux deux endroits mentionnés.

Flûtes à bec
QUATRE MUSICIENS spécialistes de la flûte-à-bec à Montréal participeront à un gala le 17 mai à la salle Pollack : Sophie Boisvert, Lucien Laneville, Natalie Michaud et Gilles Plante, artistes et professeurs joueront en solo et en ensembles accompagnés par le claviciniste Jean-François Gauthier, des oeuvres puisées au répertoire de cet instrument à « voix douce » qui a gardé une renommée modeste pendant des siècles.

Ce concert gala est le projet du 25e anniversaire de l'ARS Musica, une des trois filiales canadiennes de l'*American Recorder Society*, fondée à New York il y a 50 ans et qui regroupe quelque 4.000 amateurs en Amérique du Nord.

Gilles Plante, adepte de musique médiévale et folklorique, est directeur-fondateur de l'Ensemble Claude-Gervaise et du Quatuor contemporain de flûte douce. Sophie Boisvert, Lucie Laneville et Natalie

Michaud se sont toutes perfectionnées en Hollande auprès de maîtres réputés dont Marion Verbruggen. Elles enseignent dans les universités et cégeps de Montréal et sont actives dans le mouvement de revalorisation de la musique ancienne.

Au-delà du mur du son

UN CONTE symphonique pour narrateur et orchestre, une composition musicale d'Anne Lauber sur un texte de Paule Tardif-Delorme sera lancé sur disque demain à la chapelle du Bon Pasteur en fin d'après-midi sous le titre *Au-delà du mur du son*. La narratrice est la comédienne Charlotte Boisjoli. Le disque comprend également *Fantaisie sur un thème connu*. Ces deux oeuvres sont interprétées par l'Orchestre des jeunes du Québec sous la direction de Michel Tabachnik. Un mini-récital du pianiste Tristan Nguyen aura lieu à 17 h 30.

Le disque a été réalisé grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada avec la collaboration du Service international de Radio-Canada.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Adventure**. Reportage sur les hommes vivant au coeur de l'Australie qui ont inspiré le personnage de *Crocodile Dundee*. PBS 20 h.

★ **Roe Vs. Wade**. Drame tiré de l'histoire en 1970 d'une célibataire qui veut mettre fin à sa grossesse et plaide sa cause devant les tribunaux du Texas. L'affaire portée en Cour suprême se solda par la légalisation de l'avortement aux États-Unis. NBC 21 h.

★ **Le triangle des Bermudes**. Spectacle de l'illusionniste David Copperfield. TVA 21 h.

★ **C'est la première fois que je chante**. Documentaire sur la vie et l'oeuvre de Félix Leclerc. TV5 21 h 30.

★ **NBC News Special**. Un reportage en direct sur la controverse que soulève l'avortement aux États-Unis. NBC 23 h 30.

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

A B

Table of stock market data for section A B, listing various companies and their performance metrics.

C D

Table of stock market data for section C D, listing various companies and their performance metrics.

E F

Table of stock market data for section E F, listing various companies and their performance metrics.

G H

Table of stock market data for section G H, listing various companies and their performance metrics.

I J

Table of stock market data for section I J, listing various companies and their performance metrics.

K L

Table of stock market data for section K L, listing various companies and their performance metrics.

M N

Table of stock market data for section M N, listing various companies and their performance metrics.

O P

Table of stock market data for section O P, listing various companies and their performance metrics.

Q R

Table of stock market data for section Q R, listing various companies and their performance metrics.

S T

Table of stock market data for section S T, listing various companies and their performance metrics.

U V

Table of stock market data for section U V, listing various companies and their performance metrics.

W X

Table of stock market data for section W X, listing various companies and their performance metrics.

Cette semaine à la bourse

Table titled 'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES' listing company names, dates, and times for general assemblies.

RACHAT PARTIEL
Trizec
Valeurs : Débutentes 10,75 \$, 1er mai 1995. Prix de rachat : 100 % de capital plus 9,13 % d'intérêt accumulé.

PRIVILÈGE D'ENCAISSEMENT PAR ANTICIPATION
Manitoba Properties
Symbole : MPI.PR.A Valeurs : Actions privilégiées, 9,75 % de premier rang.

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL
Callente Resources deviendrait Panterra Resources. Modalités de l'échange prévues : Une (1) action de Panterra Resources pour chaque tranche de trois (3) actions de Callente Resources détenues.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL
HCO Energy Company deviendra Consolidated HCO Energy. Modalités de l'échange : Une (1) action ordinaire de Consolidated HCO Energy pour chaque tranche de dix (10) actions ordinaires de HCO Energy Company détenues.

DIVIDENDES-ACTIONS
International Forest Products
Taux : 0,04 action de catégorie « A » pour chaque action de catégorie « A » détenue.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT EN BOURSE
Premdor
Roy-L. Merchant Group a l'intention d'acquiescer un maximum de 2 445 283 actions subalternes à droit de vote de Premdor à un prix de 4 \$ chacune.

AVIS DE FUSION
Mistango Consolidated Resources Ltd. et Black River Petroleum Ltd. ont fusionné leurs opérations. La nouvelle raison sociale sera Canadian Black River Petroleum Ltd.

PLAN D'ENTENTE
New Quebec Raglan Mines Ltd. et Falconbridge Ltd. Modalités : i) Une (1) action de Falconbridge Ltd. pour chaque tranche de 5,5 actions de New Quebec Raglan Mines Ltd.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Table with columns for company names and numerical values, likely representing market indices or specific stock prices.

Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché

Summary table showing market indices: Indice de la Bourse de Montréal (1862.22 + 24.83), Indice TSE-300 (3638.70 + 36.24), Indice Dow-Jones (2439.70 + 30.24), Or (377.00 - 11.00), Dollar canadien (84.16 - .09), Taux d'escompte (12.50 % - 11), Inflation (4.6 % (mars)).

Montreal Trust advertisement. Text: 'MONTRÉAL TRUSTCO INC. AVIS DE DIVIDENDES. Le 4 mai 1989, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants: a) 30,16 \$ par action ordinaire payables le 31 mai 1989 aux actionnaires inscrits le 15 mai 1989; b) sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 juillet 1989 aux actionnaires inscrits le 12 juillet 1989; c) 50,50 \$ par action privilégiée, Série B, payables le 19 juillet 1989 aux actionnaires inscrits le 12 juillet 1989. Au nom du conseil J.-C. Bachand, Secrétaire général. Montréal, le 4 mai 1989.'

ON A DE L'ESPACE POUR VOUS advertisement. Text: 'LES ESPACES À BUREAUX DES ANNONCES CLASSÉES 2 8 6 - 1 2 0 0 LE DEVOIR'. Includes a graphic of a modern office building.

LES ÉDITIONS  DU BORÉAL

GÉRARD FILION

Fais ce que peux

En guise de mémoires

GÉRARD FILION

FAIS CE QUE PEUX

*En guise
de mémoires*



- ★ Une formidable traversée du siècle.
- ★ L'ancien directeur du *Devoir* se souvient.
- ★ Un important succès de librairie et un accueil élogieux de la critique.

Jean Basile • LA PRESSE

Un livre direct et clair, ardent et droit comme ses éditoriaux d'autrefois.

Pierre Leroux • LE JOURNAL DE MONTRÉAL

Filion évoque les personnages qui ont jalonné l'histoire du pays.

Claude Gravel • LE SOLEIL

Cet homme d'un siècle vient de signer des mémoires qui se lisent d'un trait... Quel homme que ce Filion!

Marcel Adam • LA PRESSE

Les lecteurs retrouveront chez le mémorialiste, l'éditorialiste à la plume mordante et parfois dévastatrice dont font les frais notamment certaines vedettes du monde politique.

Vol. de 348 pages,
illustré, 24,95\$

Sans engagement de votre part, vous pouvez recevoir régulièrement des informations concernant nos nouveautés. Il suffit de compléter ce coupon et de nous le retourner par la poste.

Nom

Adresse

..... Code postal

LES ÉDITIONS DU BORÉAL

5450, ch. de la Côte-des-Neiges, bur. 212, Montréal (Québec) H3T 1Y6

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES
100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS VISA M.C. PAR TELEPHONE 286-1200

LE DEVOIR postes disponibles
TÉLÉMARKETING
Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.
Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 17h ou de 17h à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE camelots
secteurs: Châteauguay, Ile-Des-Soeurs, Outremont
contacts: Daniel Gauthier: 273-0750, Robert Clément: 498-1424, Claude Gilbert: 629-9017
camelots motorisés
secteurs: Ville St-Laurent, Bordeaux
contacts: Claude Gilbert: 629-9017
Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes
Pour tout autre secteur Extérieur: région 514 région 418-819 332-3890 1-800-361-6059 1-800-361-5699

101 Propriétés à vendre
BOISBRIAND/ILE DE MAI
Chaleureuse résidence. Terrain 19,000 pi.ca. \$240,000. Tél: 437-9754.
ST-AMABLE, maison à vendre, terrain 18,000 pi.ca., avec atelier 768 pi.ca. 649-3543.
AHUNTSIC Grand cottage semi-décalché, sous-sol fini, bon état \$225,000. Vente privée. 77 pi.éc. 381-0594.

122 Condos à vendre
ROSEMONT: TOUR MERITAS, LUXUEUX CONDO, 1,508 P.C. GRANDE TERRASSE, OCCUPATION IMMÉDIATE. \$275,000. JEANNINE BERGERON, 354-0360 - 253-3005 ROYAL LEPAGE, COURTIER

145 Terres, fermes à vendre
RÉGION DRUMMONDVILLE Terre 60 arpents, 30 boisés/30 cultivés + maison mobile 12 X 72 + garage 30 X 80. 1-819-377-1408.
ST-JEAN-DE-MATHA Domaine écologique et forestier, 325 acres (avec lac, rivière, maison) Jean-Pierre 886-3780, 886-2603.

173 Maisons repos/retraite
NOUVEAU PROJET
Résidence pour pré-retraités et retraités autonomes située dans le nouveau développement des terrains Angus. Occupation juin 89. 3 1/2 et 4 1/2 disponibles à compter de 660\$/mois.
521-3420 3535 Rachel E. 17-05-89

283 Commerces à vendre
RESTAURANT pizzeria à vendre, avec équipement et bûche, 35 places après 14h. 1-245-0168.
SALON coiffure rue Beauharnois, gros potentiel, toutes offres raisonnables seront considérées. 274-9057.

596 Argent à prêter
CONSOLIDATION DE DETTES
Saisie - pré-saisie - etc. N. POIRIER ET ASS. 597-0895

122 Condos à vendre
CÔTE-DES-NEIGES 5845 Place Decelles
1 et 2 c.c. incluant cuisinière et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpitaux, centre d'achats. 15 min. du centre-ville, hypothèques 10% de \$65,000 à \$84,000. Prix réduit. Visite tous les jours sur rendez-vous.
Vente libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h30. M. Langlais, 342-9500

149 Terrains à vendre
A LAVAL
Terrains bungalow et duplex. Avec services, 669-3841.
BELOEIL: Terrain industriel, bord de la route 20, nous pouvons aussi ériger une bâtisse selon vos besoins. 649-5786.

149 Terrains à vendre
A LAVAL
Terrains bungalow et duplex. Avec services, 669-3841.
BELOEIL: Terrain industriel, bord de la route 20, nous pouvons aussi ériger une bâtisse selon vos besoins. 649-5786.

251 Bureaux à louer
AHUNTSIC
560, HENRI-BOURASSA O. ÉDIFICE DE PRESTIGE. DE 500 à 5 500 pi. car. STATIONNEMENT INT., EXT. 334-9130 16-05-89

375 Instruments de musique
CRUE 87, Page 88, Floyd 88, U2 87, Leppard 88, Bowie 74, Ozzy 81, EIP 77, Elvis 77, Marillon 83 + 3 000 concerts vidéo 1961-88. 433-8839.

597 Argent demandé
CHERCHE FINANCEMENT privé pour projet intéressant. Intérêts à discuter, 653-3254.

105 Propriétés à louer
CHOMEDEY, Domaine Renaud, centre-ville de Laval, 5 1/2, 1er étage, avec piscine intérieure, libre le jour, \$1,200. 669-8600.

125 Chalets à louer
ST-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ Lac Vert, Bord de l'eau 160 pi. Bung., 3 c.c., foyer, cave, piscine privée, jardin, toutes comm. 49m. de Mtl. 1-883-1367.

160 App. et log. à louer
AU MOIS
Métro Sauvé 1 1/2, 2 1/2, meublés, redécors, tout compris. 387-1629.

ESPACE de bureaux rénovés à louer de 300 à 5 000 pi.ca., dans vieux Montréal, rue St-Paul, libre imm. 849-2722.

391 Antiquités
ACHAT à prix élevé. Acheteurs graveurs, 1cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Succèsions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy 535-3600.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

105 Propriétés à louer
CHOMEDEY, Domaine Renaud, centre-ville de Laval, 5 1/2, 1er étage, avec piscine intérieure, libre le jour, \$1,200. 669-8600.

125 Chalets à louer
LAC ST-JEAN: Tout meublé, électr., magnifiquement paysager, belle vue, plage en face. 659-5252.

160 App. et log. à louer
AU MOIS
Métro Sauvé 1 1/2, 2 1/2, meublés, redécors, tout compris. 387-1629.

ESPACE de bureaux rénovés à louer de 300 à 5 000 pi.ca., dans vieux Montréal, rue St-Paul, libre imm. 849-2722.

391 Antiquités
ACHAT à prix élevé. Acheteurs graveurs, 1cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Succèsions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy 535-3600.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

121 Condos à louer
BROSSARD, condo près Mail Champlain, 4 1/2, 2 ch. c., 1er étage, piscine int., tapis neuf, réparti, meublé, chauffage, éclairé, libre imm. Mtl. 641-3978 Québec: 418-653-8313.

125 Chalets à louer
LAC ST-JEAN: Tout meublé, électr., magnifiquement paysager, belle vue, plage en face. 659-5252.

160 App. et log. à louer
AU MOIS
Métro Sauvé 1 1/2, 2 1/2, meublés, redécors, tout compris. 387-1629.

ESPACE de bureaux rénovés à louer de 300 à 5 000 pi.ca., dans vieux Montréal, rue St-Paul, libre imm. 849-2722.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

122 Condos à vendre
AVENUE MONT-ROYAL, 1 1/2 pi.ca., dernier étage, grand balcon, coin sud-ouest, très ensoleillé et tranquille, 2 chambres, boiserie en chêne, construction en béton, alarme, vue splendide sur Mont-Royal, centre-ville et parc Olympique. \$130,000. 597-2718.

125 Chalets à louer
LAC ST-JEAN: Tout meublé, électr., magnifiquement paysager, belle vue, plage en face. 659-5252.

160 App. et log. à louer
AU MOIS
Métro Sauvé 1 1/2, 2 1/2, meublés, redécors, tout compris. 387-1629.

ESPACE de bureaux rénovés à louer de 300 à 5 000 pi.ca., dans vieux Montréal, rue St-Paul, libre imm. 849-2722.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

LES MOTS CROISES
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Horizontalement
1 - Mot isolé qui exprime un sentiment violent.
2 - Séance théâtrale du soir. - Nom de deux constellations boréales.
3 - Quatre-vingts. - Mesure chinoise.
4 - Pointe des épis de céréales. - Danser.
5 - Aluminium. - Terrain planté de pins.
6 - Hargneuse. - Divinité de l'Amour.
7 - Époque. - Peser un emballage avant de le remplir afin de pouvoir déduire son poids du poids brut. - Sa Sainteté.
8 - Divertissement.
9 - Altération de la forme naturelle.
10 - Lieu où travaille un artiste. - Dévêtu.
11 - Mamelon du sein. - Ce qui sert d'objet d'imitation.
12 - Mesure agraire. - Mettre à mort.

121 Condos à louer
BROSSARD, condo près Mail Champlain, 4 1/2, 2 ch. c., 1er étage, piscine int., tapis neuf, réparti, meublé, chauffage, éclairé, libre imm. Mtl. 641-3978 Québec: 418-653-8313.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

Horizontalement
1 - Mot isolé qui exprime un sentiment violent.
2 - Séance théâtrale du soir. - Nom de deux constellations boréales.
3 - Quatre-vingts. - Mesure chinoise.
4 - Pointe des épis de céréales. - Danser.
5 - Aluminium. - Terrain planté de pins.
6 - Hargneuse. - Divinité de l'Amour.
7 - Époque. - Peser un emballage avant de le remplir afin de pouvoir déduire son poids du poids brut. - Sa Sainteté.
8 - Divertissement.
9 - Altération de la forme naturelle.
10 - Lieu où travaille un artiste. - Dévêtu.
11 - Mamelon du sein. - Ce qui sert d'objet d'imitation.
12 - Mesure agraire. - Mettre à mort.

121 Condos à louer
BROSSARD, condo près Mail Champlain, 4 1/2, 2 ch. c., 1er étage, piscine int., tapis neuf, réparti, meublé, chauffage, éclairé, libre imm. Mtl. 641-3978 Québec: 418-653-8313.

121 Condos à louer
BROSSARD, condo près Mail Champlain, 4 1/2, 2 ch. c., 1er étage, piscine int., tapis neuf, réparti, meublé, chauffage, éclairé, libre imm. Mtl. 641-3978 Québec: 418-653-8313.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

599 Offres de services
LETTRES TOUT GENRE ENRG.
est une entreprise en pleine expansion et nous sommes heureux de vous informer qu'à la suite de demandes grandissantes de notre clientèle, Les Lettres Tout Genre s'est élargi, pour mieux vous servir, d'un service de distribution, d'adressage et de courrier. Pour de plus amples informations, appelez au 1-514-792-3082. Frais acceptés. Joins-toi... à une équipe professionnelle.

DECES LA METEO
GINGRAS, Soeur Jeanne - A Montréal, le 13 mai 1989 à l'âge de 87 ans est décédée Soeur Jeanne GINGRAS, S. S. Marcelle, native de Warwick, Qué. Soeur Jeanne GINGRAS a fait profession à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal en 1922. Elle laisse dans le deuil outre sa mère religieuse des neveux et nièces de la famille GINGRAS. Les funérailles auront lieu le mardi 16 mai à 14 h en la chapelle de la maison mère, 4873, avenue Westmount. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges. Direction Alfred Dallaire Inc.
GINGRAS-GÉLINAS, Madeleine - A Montréal le 13 mai 1989 à l'âge de 58 ans est décédée Mme Madeleine GÉLINAS-Gagnon, épouse de M. Pierre Gagnon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Ariane, Pascale, Rachel et David, ainsi que son petit-fils Étienne. Elle laisse aussi ses frères et sœurs: Pierre-Louis, Jacques, Jean, André, Paul, Philippe, et Louise ainsi que leur conjoint; les frères et sœurs de son mari: Roch, Charlotte, Henriette, Bernadette et leur conjoint ainsi que de nombreux neveux et nièces. Au lieu de fleurs, Madeleine aurait apprécié un don à SOCABI (Société catholique de la Bible). La famille recevra les condoléances lundi le 15 mai de 19h à 22h au Salon Alfred Dallaire Inc., 1111, rue Laurier Ouest, Outremont. Les funérailles auront lieu mardi le 16 mai en l'église St-Germain d'Outremont, 28, avenue Vincent d'Indy où le service aura lieu à 11h.

MYSTÈRE AVENTURE PASSION
Page D - 2 samedi
Cet été on arrose en douceur...
Ca, ça fait du bien!
Abitibi et Témiscamingue, ainsi que les réservoirs hydroélectriques Cabonga et Gouin: nuageux avec averses dispersées; brumeux, ce matin. Max: 20. Probabilité de précipitations: 40%. Demain, le ciel sera variable et il y aura possibilité d'averses.
Sept-Îles: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Max: 10. Probabilité de précipitations: 40%. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses.
Basse-Côte-Nord, île d'Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest de ce dernier secteur: généralement nuageux et brumeux avec un peu de pluie. Max: 5. Probabilité de précipitations: 30%. Demain: nuageux avec éclaircies et quelques averses.
Secteur à l'est de Natashquan: ensoleillé avec des passages nuageux; brumeux par endroits. Max: 4. Demain: nuageux, brumeux et ventoux.

Que veulent les infirmières ?

La réponse ne peut plus être : tout, et tout de suite

AVEC le refus opposé, samedi, à la proposition faite la veille par le comité patronal de négociation, les choses se corsent entre le gouvernement et la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ).

Ne dramatisons rien. Tout n'est pas perdu des éléments qui composaient cette « offre globale ». Plusieurs pourraient même figurer honorablement dans un règlement final que l'on souhaite le plus rapide possible. En outre, il est peu probable que les personnes expérimentées qui siègent au comité patronal, aussi bien que les vétérans et les cracks du Conseil du trésor, se soient fait beaucoup d'illusion sur les chances que leurs propositions soient acceptées telles quelles.

Le geste a plutôt l'allure d'une démarche visant à amener la FIQ à préciser ses intentions, sans quoi toute négociation perd son sens.

La proposition patronale — si l'on exclut le chapitre relatif à la consultation sur l'organisation du travail — se ramène à trois grands blocs qui peuvent faire l'objet d'un examen distinct.

Premier bloc : mieux compenser les inconvénients des horaires du soir, de la nuit et de fins de semaine.

Initialement, la FIQ demandait la semaine de quatre jours pour le travail de nuit ou, à défaut, une indemnité égale à 25 % du salaire. Évidemment, la proposition patronale ne va pas jusque-là. Le gouvernement offre que la prime soit désormais calculée en pourcentage du salaire : 4 % pour le soir, 10 % pour la nuit, et une nouvelle prime de 4 % pour les fins de semaine.

Le comité patronal souligne qu'en plus de compenser les inconvénients de ces horaires, il serait possible de les partager entre les plus jeunes et les aînés par une rotation des quarts de travail. Là-dessus, la réponse de la FIQ est catégorique : c'est non, non et non, il ne peut être question de remettre en cause les avantages de l'ancienneté.

Deuxième bloc : la conversion des heures travaillées à temps partiel et du travail occasionnel en postes réguliers à temps complet.

La FIQ réclame l'obligation d'assurer l'équivalent de 55 % des effectifs en postes à temps complet. Le gouvernement propose plutôt un mécanisme décentralisé où les établissements expérimenteraient des formules visant à atteindre cet objectif. Cette étape paraît essentielle. Dans une large mesure, le statut précaire est causé par

le cumul des avantages consentis aux employées régulières, dont les multiples possibilités d'absences entraînent le recours à une liste de rappel interminable.

La FIQ reconnaît implicitement le caractère démesuré de ces besoins de remplacement en réclamant des équipes volantes dont le nombre de membres correspondrait à 25 % des présences quotidiennes ! Le renversement de la proportion entre les effectifs réguliers et les autres exige des assouplissements aux conventions, comme on l'a vu à l'hôpital de Verdun où se déroule une expérience pilote à laquelle collabore la Fédération des affaires sociales de la CSN.

Par contre, il existerait dans plusieurs hôpitaux une certaine marge attribuable à des économies de bouts de chandelle. Encore faudrait-il procéder au cas par cas.

Troisième bloc : les hausses de salaires et le ajustement des échelles de salaire.

Le gouvernement maintient ses 4 % pour l'année en cours, avec légère ouverture pour les deux années suivantes. Quant à la FIQ, elle réclame pour ses membres une nouvelle position parmi les titres d'emploi. De techniciennes, les infirmières veulent passer aux rangs de professionnelles, ce qui leur vaudrait une hausse de traitement de 21 %.

C'est la grosse pierre d'achoppement. Le gouvernement appréhende le formidable effet d'entraînement d'une décision qui ébranlerait les bases d'une politique salariale où le nombre d'années de scolarité fait foi de tout. Cela laisse une certaine ouverture pour les détentrices d'un diplôme universitaire. Mais guère davantage pour les autres. La seule avenue possible serait l'évaluation des tâches à partir de facteurs autres que la scolarité. En ce sens, la démarche entreprise par le comité paritaire FTQ/gouvernement pourrait apporter un nouvel éclairage.

Le ballon est maintenant dans le camp des infirmières. Il serait regrettable que ces dernières se contentent d'accentuer leurs pressions sur les hôpitaux sans esquisser en même temps les contours de ce que pourrait être une offre acceptable.

L'objectif d'une négociation aussi complexe ne peut pas être indéfiniment : nous voulons tout, et tout de suite.

— JEAN FRANCOEUR

La « maison commune »

Que cache la métaphore immobilière de M. Gorbatchev ?

« QUAND il s'agit des droits de l'homme, je n'aime pas l'eau tiède », déclarait Mme Catherine Lamiré devant le Conseil de l'Europe qui venait de l'élire à son secrétariat général, avant d'appeler l'organisation à s'ouvrir aux pays de l'Europe centrale et orientale. Le même jour, M. Lech Walesa lui disputait la vedette à Strasbourg, où il était venu recevoir du Conseil le Prix européen des droits de l'homme.

Voilà en effet ce respectable Conseil de l'Europe, défenseur des droits de l'homme, producteur de conventions internationales et organisateur de la coopération dans les domaines sociaux et culturels, soudain réveillé par les sollicitations nouvelles dont il fait l'objet de la part des pays de l'Est. Ne se mêlant ni d'économie, ni de coopération politique, il était un peu oublié par l'Europe occidentale ; la Commission et la Cour européennes des droits de l'homme qui lui sont rattachées faisaient partie de ces institutions bien rodées garantes de la démocratie aux yeux d'États qui, « grosso modo », et mis à part les infractions turques de ces dernières années, la respectent.

Or, voilà que frappent à sa porte des pays réputés, il n'y a pas si longtemps encore, résolument antidémocratiques. De la part de l'URSS qui laisse par ailleurs l'Autriche poser sa candidature à la CEE, c'est un changement à vue. Pour la Hongrie, pour la Pologne, entrer un jour de plein

droit au Conseil de l'Europe, ce serait décrocher ce label de démocratie dont le manque les a si longtemps coupées de l'Occident. On n'en est pas encore là ; mais certains permanents de Strasbourg ne sont pas loin de penser que les droits fondamentaux sont mieux garantis à Budapest qu'à Ankara.

La Hongrie et la Pologne obtiendront prochainement un statut d'invité permanent à Strasbourg qui leur donnera droit de parole à l'assemblée du Conseil, à la condition évidemment que leurs délégations respectent le pluralisme. Au moment où ces pays s'attaquent chez eux à la réforme du droit, ils utilisent d'ores et déjà les services de l'organisation de Strasbourg comme conseil juridique. D'autres avancent plus prudemment ; c'est dans le domaine culturel surtout que la Tchécoslovaquie et la RDA tentent de se rapprocher du Conseil de l'Europe.

M. Gorbatchev pouvait-il rêver meilleure tribune, lieu géographique et symbolique plus adéquat que cet hémicycle strasbourgeois pour relancer son idée de « maison commune » ? Il parlera à Strasbourg le 6 juillet. Au Conseil, donc, de rester vigilant, ferme quant aux principes sur lesquels il fut créé, et exigeant sur ce qui se cache derrière la force de séduction de cette métaphore immobilière.

— LE MONDE

Le budget Lévesque

Le gouvernement doit faire preuve de plus de perspective

M. GÉRARD D. LEVESQUE présentera demain ce qui pourrait être son dernier budget. Mais il n'est pas sûr que le doyen de l'Assemblée nationale en fasse pour autant une sorte de testament. Rien de son tempérament ou de la conjoncture économique ne justifierait une telle entreprise. L'homme à l'éternel sourire poursuivra sans doute dans la foulée des budgets précédents, cherchant à réduire le déficit tout en améliorant le sort des uns et des autres grâce à d'abondantes rentrées fiscales supportées par une croissance plus forte que prévue.

Il serait étonnant toutefois qu'il puisse se montrer aussi généreux que l'an dernier alors que le niveau particulièrement élevé des recettes lui avait permis d'ajouter plus de \$ 1,2 milliard au revenu disponible des contribuables (notamment les familles), et d'alléger le fardeau des investisseurs et des entreprises de quelque \$ 140 millions.

Bien que le gouvernement ait enregistré, à la fin décembre 1988, des surplus estimés à \$ 325 millions, en raison d'investissements plus élevés que prévus et d'un contrôle serré des dépenses, il est peu probable que le ministre des Finances fasse preuve d'autant de largesse cette année. M. Lévesque ne manquera pas de distribuer des cadeaux à saveur électorale, mais il est aussi conscient que l'économie donne des signes de ralentissement. Ce qui se traduira, cette année et l'an prochain, par des recettes moins élevées et des dépenses accrues à certains postes.

Au chapitre des recettes, une des contraintes du gouvernement est de compenser la baisse constante des transferts fédéraux. Les contributions d'Ottawa ne représentent plus que 18,7 % de l'ensemble des recettes budgétaires du Québec, alors qu'elles atteignaient 23 % il y a dix ans. Le dernier budget Wilson ne fera qu'accroître cette tendance. La diminution d'un point du taux de croissance des transferts pour le financement des

programmes de santé et de l'enseignement post-secondaire se traduira, selon M. Lévesque, par une perte pour le Québec de \$ 50 millions cette année et de \$ 100 millions l'an prochain. Ce n'est pas négligeable quand on pense que la marge de manœuvre du gouvernement pour 1989-90 est d'environ \$ 500 millions.

En ce qui touche les dépenses, le gouvernement a réussi à freiner leur hausse en deça du taux d'augmentation de la production. C'est déjà un exploit. M. Paul Gobeil et son successeur à la présidence du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, ont bien cherché à ramener le rythme de croissance des dépenses à celui de l'inflation, mais l'objectif est resté inaccessible.

En réalité, le gouvernement n'arrive plus à répondre adéquatement aux besoins grandissants dans les deux principaux secteurs, la santé et l'éducation. Les sommes additionnelles importantes qu'il a injectées ces dernières années n'auront suffi qu'à temporiser. La question se pose alors : pourra-t-il, par ses seules ressources financières (alors que l'aide fédérale fond à vue d'oeil), poursuivre l'amélioration des services de santé et d'éducation ?

Evidemment non ! Il n'aura d'autre choix alors que de faire partager les coûts par les clientèles elles-mêmes, comme il se propose de le faire dans l'enseignement universitaire, en haussant les frais de scolarité.

Mais le gouvernement semble suivre cette voie à reculons. Intimidé par la moindre résistance des groupes d'intérêts, il préfère se laisser porter par le vent dominant. Pendant ce temps, le Québec perd un temps précieux ; les universités, par exemple, accumulent des retards dont le rattrapage devient de plus en plus coûteux.

Du prochain budget, il faut souhaiter moins d'attentisme et plus de perspective.

— ALBERT JUNEAU

LE PARTAGE DU PATRIMOINE FAMILIAL



LETTRES AU DEVOIR

À quand les vraies explications ?

Lettre à Mme Claire Lanteigne-Frigault

VOTRE mise au point du 2 mai dans LE DEVOIR me laisse perplexe. En tant que président du Comité consultatif sur les émissions religieuses de Radio-Canada, vous avisez le public que votre comité a « une fois de plus conseillé... que la forme de « Rencontres » soit étudiée et réévaluée ».

À en juger par les nombreuses lettres de critique négative que les journaux ont publiées, je me demande qui a été consulté et quelles « suggestions quant aux changements possibles pour l'émission » vous avez offertes. Soit dit subjectivement (je le reconnais), la qualité des interviewés ne s'est pas améliorée !

Troquer la profondeur et l'effacement d'un Marcel Brisebois contre les gesticulations précieuses et narcissiques d'un Robert-Guy Scully (dont je ne nie pas le talent) sied peut-être au nominalisme et au vedettariat de Radio-Canada mais a mal servi l'émission dont la sobriété faisait l'élégance et la qualité.

À quand les vraies explications ?

— MARCEL BOISVERT
Montréal, le 10 mai.

Décourageant

Lettre à Mme Louise Roy

VOTRE politique tarifaire sur la ligne Montréal/Deux-Montagnes suscite plusieurs plaintes des usagers, ce qui est loin d'encourager le transport en commun.

À partir du 1er novembre le tarif étudiant ne sera valide que pour les personnes ayant moins de 18 ans. La majorité des jeunes qui étudient dans les universités sont âgés de 18 à 25 ans. Les obliger à payer une carte mensuelle de \$ 96 en plus d'une carte métro/autobus à \$ 31 a de quoi gruger une part importante de leur bourse d'étude.

Ne croyez-vous pas que le tarif étudiant devrait s'appliquer pour toute personne de moins de 25 ans qui étudie à temps plein dans une école reconnue ?

De nouveaux tarifs s'appliquent d'une part pour les résidents de Laval et l'Île Bigras et d'autre part pour un aller simple. Traverser le pont de Deux-Montagnes revient aussi cher qu'un voyage entre Montréal et Deux-Montagnes, soit \$ 4,50.

Nous constatons ainsi deux principes différents selon que nous empruntons le train durant tout un mois ou que nous faisons un trajet simple : si nous achetons une carte mensuelle, c'est le tarif selon la distance. Plus loin, nous demeurons, plus nous payons. Par contre, quel que soit notre lieu de résidence ou notre destination, c'est le même tarif. Quelle est donc la logique de cette politique ?

Sur l'Île de Montréal, les usagers peuvent traverser du Nord au Sud et d'Est en Ouest, en utilisant métro et autobus en payant uniquement \$ 1,05. Pourquoi faut-il déboursier trois fois plus pour

monter à bord d'un train de banlieue de moins de 27 km ?

Nous favorisons la formule du tarif selon la distance, en vigueur dans plusieurs villes des États-Unis et d'Europe ; pourquoi ne pourrait-elle s'appliquer sur tout le territoire de la STCUM, incluant métro, autobus et trains de banlieue ?

Comme vous, nous désirons que la population utilise de plus en plus souvent le transport public et nous nous préoccuons que chaque voyageur reçoive un meilleur service et une plus grande justice.

— ROGER LEMOINE
Transport 2000 Québec
Comité des usagers
Deux-Montagne, le 8 mai.

Double citoyenneté

L'IDÉE est superbe. Cette double citoyenneté renforcerait considérablement notre situation géolinguistique. Est-il nécessaire de rappeler que les Québécois francophones ne sont que 1,8 % en Amérique du Nord où la langue anglaise est omniprésente et dangereusement envahissante. Le combat qui se livre actuellement est celui des générations à venir. Avis à ceux qui n'en comprennent pas toute l'importance ou s'en disent fatigués.

Cette idée de double nationalité m'apparaît tellement importante que je suis surpris qu'elle ne soit pas reprise par nos vaillantes institutions nationalistes. Je pense au Mouvement National des Québécois, aux Sociétés Nationales des Québécois, aux Sociétés Saint-Jean Baptiste, celles de Québec et de Montréal surtout, et même aux partis politiques du Québec. J'ose espérer que la population sera un jour pleinement informée des avantages et inconvénients (je n'en vois pas pour le moment) quant à l'obtention de la double citoyenneté française.

Personnellement, j'entends communiquer avec le consulat français très prochainement.

— ALAIN RABY
Saint-Jean-Port-Joli, le 10 mai.

Tradition et progrès

LES ORIGINES de la seigneurie de Longueuil remontent à 332 ans. La ville de Longueuil, qui a 115 ans cette année, est devenue la quatrième ville du Québec. Son quartier historique fait toujours fonction de centre-ville.

Les Longueuillois ont rendez-vous, à l'aube des années 90, avec la tradition et le progrès : avec l'histoire et le patrimoine d'une part, le développement d'autre part. Il s'agit de savoir si nous irons à ce rendez-vous dans la concertation ou dans la confrontation.

La Société d'histoire de Longueuil ne refuse pas le développement, pourvu qu'il soit respectueux de l'histoire et du patrimoine. Pour nous, un bâtiment historique n'est pas une vache sacrée. En plus d'être par son intérêt un témoin de l'histoire, il doit continuer d'exercer une fonction sociale au rythme de l'évolution d'une société.

Le Foyer Saint-Antoine, après avoir été successivement école, hospice, foyer pour personnes âgées, est maintenant appelé à d'autres fonctions. On lui propose un rôle multidisciplinaire ? Pourquoi pas, si on respecte son esprit et son intérêt ?

De toute façon, ce dossier doit faire l'objet d'un débat de société. Et cela dépasse l'opinion d'experts, fussent-ils du ministère des

Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prière de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Affaires culturelles ou d'un autre groupe prestigieux.

Il faut donc se réjouir que la Ville de Longueuil vienne de confier à une firme d'urbanistes le soin de consulter tous les intervenants intéressés à une politique de gestion du vieux Longueuil. Le mandat est vaste et, j'imagine, fera l'objet d'un traitement spécial pour ce qui est de l'Ilot Saint-Antoine avant qu'un rapport final soit présenté au Conseil municipal à la fin de l'été.

Dans sa sagesse, la Ville consultera la population, juge final en la matière.

— ÉDOUARD DOUCET
président de la Société
d'histoire de Longueuil
Longueuil, le 11 mai.

Bonjour, chers amis

NOUS ALLONS vous parler de la violence. Il y a de la violence partout dans le monde, cependant, il y en a aussi dans les écoles. C'est surtout de ça que nous voulons vous parler.

Il y a beaucoup d'exemples dans la vie des enfants, comme les Cobras, Cops, G.I. Joe, des émissions de télévision. Après avoir vu ces émissions, les enfants deviennent excités et ils ont le goût de se battre, ce qui fait un cercle de violence.

Nous, comme enfants, nous aimerions que la violence se change en paix, surtout à l'école.

Cessons de se battre dans la cour, arrêtons de se dire des insultes. Prenons le temps de se parler et d'écouter les autres.

Quant aux adultes, apprenez à choisir les émissions pour vos enfants et essayez de les discipliner un peu plus.

Nous souhaitons que nos vœux se réalisent.

— Maria TSIROS

— Ingrid URIZAR

— George ARMANDO

élèves

— Marie MASSUÉ

professeur

école St-Enfant-Jésus

formation morale 4e A et 4e B

Montréal, le 5 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-3738

Mais que fait l'équipe Mulroney ?

Tous, sauf Ottawa

LE 6 MAI, plus de 300 personnes de tous les milieux (patronal, syndical, municipal, communautaire et universitaire) se rencontraient à l'UQAM pour discuter du problème de l'emploi dans le cadre d'un forum de la région de Montréal et de Laval.

Le président du Bureau de commerce qualifia la rencontre de « première historique » pour la région métropolitaine. Il s'agissait, en effet, d'un important effort d'échange pour les différents milieux du grand Montréal sur un problème majeur de la région : le sous-emploi.

Tout le monde était là, sauf le gouvernement fédéral.

Encore une fois, le gouvernement conservateur a montré le peu de cas qu'il fait de la population montréalaise. Qu'il y ait parfois des tensions sur certains dossiers comme l'emplacement de l'Agence spatiale, le retard dans l'application des mesures de relance de l'Est de l'île ou l'aménagement du Vieux-Port, cela ne soustrait pas le gouvernement Mulroney de ses responsabilités face à une partie de ses commettants.

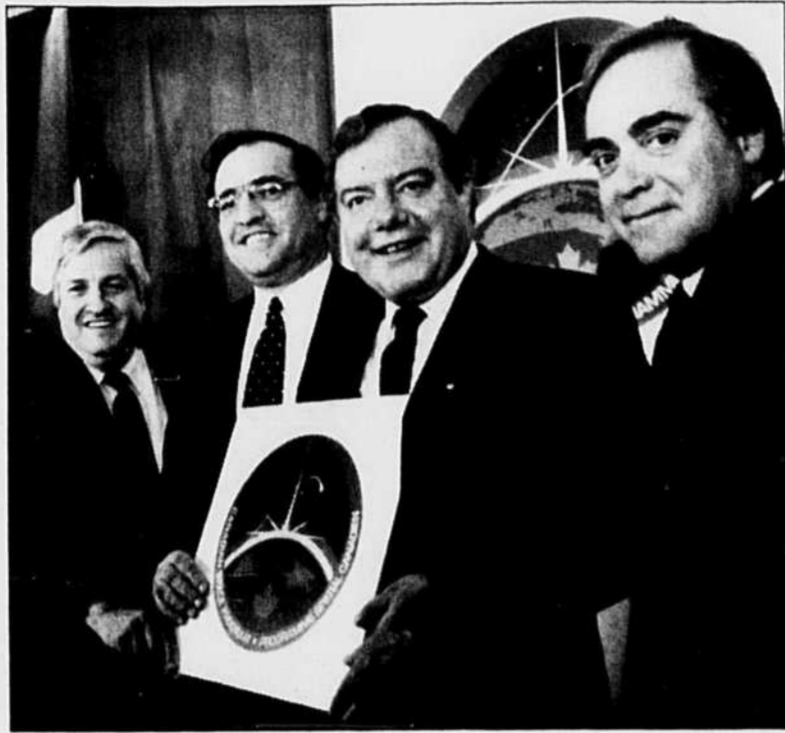
Si les nouveaux ministres et députés conservateurs font comme les anciens, la région de Montréal n'a pas à attendre autre chose que des promesses et des hésitations pour son développement économique. M. Laurent Picard, auteur d'un rapport fameux mais en grande partie « tablé », a déjà dit publiquement ce que beaucoup pensaient de l'ancien ministre responsable de la région montréalaise. Le nouveau, M. Jean Corbeil, semble suivre les traces de son prédécesseur.

Au début de mars, le comité organisateur a fait parvenir une invitation au ministre Corbeil pour qu'il assiste à cette rencontre ou y délègue une personne afin de présenter la vision du gouvernement fédéral quant au développement de l'emploi dans la région. Après un long silence, notre député d'Anjou-Rivière-des-Prairies renia par trois fois sa parole : va venir, viendra pas; va venir, viendra pas; va venir, viendra pas.

Enfin, après que le coq eut chanté pour la troisième fois, il délègua le député d'Outremont J.-P. Hogue qui, le jour dit, ne se présenta pas — après avoir confirmé sa présence... et sans daigner non plus prévenir les organisateurs.

L'occasion était pourtant belle de reprendre le dialogue avec les représentants de la grande région de Montréal et de faire renaître la confiance envers le gouvernement fédéral après le cafouillage de l'Agence spatiale.

— PIERRE PAQUETTE
Conseil central de Montréal
Montréal, le 8 mai.



Quatre membres du cabinet Mulroney lors de l'annonce de l'implantation de l'Agence spatiale sur la rive sud de Montréal : de gauche à droite, MM. Jean Corbeil, Harvie Andre, René De Cotret et Marcel Masse.

Grossière ingérence

Lettre ouverte au premier ministre

C'EST avec beaucoup de consternation que le Conseil municipal de Hull apprenait que le gouvernement du Canada mettrait fin de façon cavalière à l'appel d'offres visant à ériger dans la région de la capitale nationale un édifice d'approximativement un million de pieds carrés pour héberger Transports Canada.

Cette grossière ingérence politique dans la procédure normale d'adjudication des contrats publics est surprenante. Elle constitue une pratique dangereuse qui minera la crédibilité du gouvernement aux yeux de ses fournisseurs. Elle est dans son principe et à sa face même, inacceptable.

De plus et malheureusement, il s'agit d'un fleuron additionnel au chapeau de l'histoire déjà peu glorieuse des relations entre les mandarins fédéraux et la rive nord de l'Outaouais, laissée pour compte par ce jeu de favoritisme contraire à la démocratie, onéreux pour le trésor public, insultant pour les contribuables de l'Outaouais, du Québec et de Hull et, comme toute, dangereux à long terme pour l'unité du pays.

Aussi, le Conseil municipal de Hull, lors de sa réunion le 2 mai, a-t-il adopté une résolution demandant au gouvernement de bien vouloir reconsidérer cette décision et rétablir le processus établi en vue

de déterminer l'offre la plus avantageuse pour le gouvernement du Canada et pour les contribuables.

Nous espérons, monsieur le premier ministre, que vos collègues et vous prendrez en sérieuse considération les revendications du Conseil municipal de Hull et émettrez les directives nécessaires pour permettre la réalisation de ce projet.

— MICHEL LÉGÈRE
maire
Hull, le 5 mai.

Benoît Bouchard n'a pas compris !

SAUF VOTRE respect, M. Bouchard, vous n'avez pas compris que Via Rail Canada constitue un besoin essentiel pour l'avenir du pays aussi bien d'un point de vue économique, écologique que pratique. Nous ne pouvons vous en vouloir; vos prédécesseurs, notamment M. Pépin en 1981, n'ont pas compris non plus. Hélas !

Ce qui est plus grave, c'est que vous n'avez pas compris qu'une compagnie ne se gère pas comme un gouvernement (nous connaissons les succès répétés du gouvernement dans ce domaine...). Il n'y a pas que les crises politiques qui gouvernent ! En effet, une compagnie doit baser sa réussite sur des projets à long terme et des objectifs dont elle ne peut déborder à tout moment.

— BENOÎT TURCOTTE
Montréal, le 5 mai.

Vous n'avez pas compris que, depuis sa naissance en 1978, Via Rail subit l'incurie des gouvernements dont vous la tenez responsable aujourd'hui. Et vous ne comprenez pas non plus (ou peut-être que oui) que vos gestes et réflexions des dernières semaines n'offrent aux Canadiens que deux scénarios. Le premier étant que les Canadiens subventionnent jusqu'à la mort un chemin de fer qui ne fonctionnera jamais. Le deuxième, guère plus brillant, propose la disparition totale de ces services.

Vous n'avez pas compris que M. De Belleval est un fin gestionnaire. Vous avez toutefois compris qu'il connaît votre métier mieux que vous-même. Alors, une mise en garde, M. Bouchard : votre patron, c'est nous les Canadiens...

— MARC DESCHÈNES
employé de Via Rail
Montréal, le 8 mai.

Les mains vides

BRAVO ! M. Mulroney. Comme d'habitude, vous avez su faire preuve de fermeté face à l'administration américaine eu égard au dossier des pluies acides. Vous êtes, fermement, revenu les mains vides !

Malgré vos promesses électorales, en matière d'environnement, nous n'avons guère progressé. Compte tenu de l'urgence de la situation, il y a de quoi s'inquiéter.

Ce dossier stagne depuis déjà trop longtemps. Pendant ce temps, les torts causés à l'environnement progressent rapidement.

Votre rencontre avec M. Bush constitue un échec pitoyable. Non seulement êtes-vous incapable d'amener les États-Unis à négocier, mais vous n'arrivez même pas à obtenir la promesse d'une tentative de négociations dans un avenir prochain.

Vous avez dit que « le monde a besoin que les États-Unis fassent partie des pays qui font preuve de leadership dans ce domaine ». Attitude passive et inefficace. Qu'en est-il du Canada, M. le Premier ministre ? Ne pouvez-vous donc, vous aussi, faire preuve de leadership ?

En tant que chef d'État, vous devriez être suffisamment compétent pour forcer votre homologue américain à s'asseoir à une table des négociations et tenter d'en arriver à des solutions concrètes.

Pour cela, il vous faut recourir à des moyens de pressions appropriés. Ayez donc plus de fermeté. Sachez vous affirmer, que diable ! Malgré leurs multiples déceptions, les Canadiens n'en attendent pas moins de vous.

— BENOÎT TURCOTTE
Montréal, le 5 mai.

Leur lit est resté vide

Ont-ils un nom ?

ILS s'appelaient Rodrigo, Nilda, Manuel, Alicia, Carlos. Ils avaient 18, 26, 35 ou 64 ans. Et maintenant ont-ils un âge ? Ont-ils un nom ? Ils font partie des quelque 700 Chiliens qui, entre 1973 et 1977, ont été appréhendés par des hommes en uniforme ou en civil alors qu'ils dormaient, rentraient chez eux après le travail ou allaient voir des amis. Leur lit est resté vide, leur place à table, inoccupée.

Un indice ici et là, un nom surpris sur une liste, le témoignage d'un prisonnier libéré qui les a reconnus dans une baraque militaire ou un centre de torture. Et puis plus rien, aucune nouvelle, aucun signe, le silence total des autorités.

Silence qui dure encore, silence insupportable pour les proches qui espèrent contre toute espérance, dont le cœur bat parfois à la vue d'une silhouette familière : « Se pourrait-il que ce soit... ? » Mais non, il y avait erreur et l'épouse, le fiancé, la mère ou l'enfant se retrouve encore plus transi dans sa solitude.

Pour lutter contre le vide, contre ce mur mou et sans frontières, elle se joint aux groupes de solidarité, écrit lettre sur lettre, se perd dans les labyrinthes bureaucratiques, démunie devant l'indifférence, la sympathie impuissante, l'arrogance ou le sauve-qui-peut du système juridique. Et elle ignore quel est le « crime » commis; c'est peut-être d'avoir parlé trop haut, exprimé une opinion, milité dans un syndicat ou simplement connu quelqu'un qui l'a fait.

Puis il faut recommencer les recherches, continuer à réclamer la vérité, à crier d'une voix lasse que ni la paix, ni un semblant de bonheur ne seront possibles tant que lumière et justice ne seront faites. Il ferait si bon s'arrêter, laisser décanter et repartir sur une nouvelle route comme après un deuil. Mais cette absence est pire que la mort : il n'y a ni corps chéri à enterrer, ni tombe à fleurir, ni deuil ni repos pour ceux qui restent.

Comment oser détruire le carnet d'identité ou les objets familiers alors que... peut-être ? Et ça dure depuis 13, 14 ou 15 ans, le temps de se remarier, le temps de grandir et de connaître comme son père la prison

et la torture, le temps de mourir sans avoir pu savoir.

Et nous, qu'y pouvons-nous sinon avoir une pensée, un moment de sympathie au milieu de nos préoccupations quotidiennes ? D'abord savoir. Savoir que ces horreurs ont été vécues par des milliers de gens au Chili et ailleurs en Amérique latine. Savoir que ces blessures se cachent derrière la beauté d'un pays riche de fruits et de fleurs où la démocratie — une des plus anciennes de ce continent — continue à vivre comme ces brins d'herbe qui inévitablement poussent un jour entre les pierres.

Savoir. Faire savoir. Faire savoir que l'on sait. Dire aux Chiliens d'ici et de là-bas que nous sommes solidaires, le dire à notre gouvernement, à leur gouvernement, à ceux qui seront peut-être un jour au pouvoir. Car une flamme brûle au bout du tunnel : la majorité a dit oui à la démocratie, non au statu quo.

Il est essentiel que dans l'euphorie de la liberté retrouvée, dans les inévitables négociations avec l'ancien régime, on n'oublie pas les vieilles injustices pour passer l'éponge et amnistier les responsables. Cela s'est déjà vu. Tant que toutes les familles des « disparus » ne seront pas fixées sur le sort de l'être cher, ne pourront départager les vivants et les morts et rendre à ceux-ci le culte que leur est dû, on ne pourra parler de nouvelle vie. Tant que les responsables se glisseront entre les mailles et profiteront de l'impunité, on ne pourra acclamer le retour de la justice.

La dernière semaine de mai est la Semaine internationale des prisonniers « disparus », mais c'est à long terme d'année que se perpétuent les injustices et les atteintes aux droits de la personne dans tous les pays du monde. Amnistie internationale peut vous informer sur le travail qui se fait et vous donner les coordonnées des groupes de votre région.

Si vous n'avez pas le temps d'écrire vos-mêmes des lettres de protestation, votre signature au bas d'un manifeste en faveur des prisonniers « disparus » ou injustement traités viendra dire à leurs familles que leur sort ne vous laisse pas indifférents.

— ESTELLE BEAUCHAMP
Hull, le 2 mai.

Pour l'alphabétisation

Il faut des moyens

Lettre à M. Claude Ryan

DANS St-Henri et la Petite-Bourgogne, plus de 9,200 personnes, soit 40 % de la population, sont touchées par l'analphabétisme. Il est donc plus que pertinent d'offrir un service, des lieux et des ressources accessibles.

Nous travaillons avec une clientèle variée et très démunie et il est primordial d'abord de briser son isolement. Notre centre est avant tout un milieu de vie où les personnes peuvent se reconnaître pour pouvoir ensuite avec le support d'activités entreprendre une démarche d'alphabetisation.

C'est un travail à long terme, la pratique des différents rôles sociaux ne peut se dissocier du droit fondamental à l'information. En 1989, l'accès aux services publics, ce simple droit, constitue un défi pour la population alphabète.

Nous sommes préoccupés par ce droit, par la complexité de notre société et par le contexte des coupures de programmes sociaux (qui affectent plus spécialement nos clientèles). Il est important que notre gouvernement reconnaisse la nécessité de notre action avec un financement stable, cohérent.

Notre travail de formation ne se fait pas isolément, nos connaissances ne sont pas uniquement théoriques, c'est dans l'action que l'on apprend. Il est indispensable pour nous, formateurs et formatrices des groupes populaires, de mettre en commun nos expertises et perfectionner notre matériel et notre approche.

La sensibilisation du milieu est un processus continu tant auprès de no-

tre population qu'après des intervenants car tous peuvent jouer un rôle actif. De plus l'analphabétisme est souvent perçu comme une problématique parmi tant d'autres et, pire encore, comme une simple difficulté « technique ». L'analphabétisme génère des problèmes sociaux et en est aussi une conséquence.

L'intégration du personnel bénévole exige aussi un encadrement adéquat. Le travail de recrutement et de formation doit être constant à cause de la grande mobilité de ces personnes. Le problème de stabilité des bénévoles touche aussi les salariées. Des sources de financement précaires et inadéquates entraînent un grand roulement de personnel. Tout est toujours à recommencer.

Nous n'avons qu'une seule ressource salariée. Combien de temps cela prendra-t-il pour que des changements significatifs s'opèrent dans le quartier, d'autant plus que l'alphabetisation d'une personne est un long cheminement ?

Le programme OVEP (Organisme volontaire d'éducation populaire) ne touche essentiellement que le soutien aux personnes, il est nécessaire d'avoir un financement qui assure le développement à long terme de l'action des groupes populaires.

Nous espérons en septembre amorcer l'Année internationale de l'alphabetisation en répondant aux besoins de notre clientèle

— ANDRÉE TRUDEL
directrice
— HÉLÈNE HAGAN
Richard LATENDRESSE
animateurs en alphabétisation
Montréal, le 20 avril.

Le règlement du « deux pour un »

Inspide

Lettre à M. Claude Ryan

AINSI donc, après presque cinq mois d'une valse-hésitation d'un goût fort douteux, le gouvernement dont vous faites partie à titre de ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, a enfin rendu public un projet de réglementation.

Cette réglementation frôle l'irresponsabilité de la part d'un gouvernement qui a la responsabilité de promouvoir la langue et la culture de la majorité de la population. Après avoir fait miroiter à nos yeux la perspective « d'États-Général » de la langue, votre patron, le premier ministre Bourassa, ne nous offre plus maintenant que ce minable compromis que constitue la règle du deux

pour un, en matière de langue d'affichage.

À mon humble avis, la « nette prédominance » du français, servie à la sauce du deux pour un, constitue un plat insipide et dénué de toute substance. Cette dernière bourde du gouvernement québécois réussit le tour de force de mécontenter tout le monde, aussi bien les anglophones que les francophones. La seule issue possible consisterait à faire marche arrière, si seulement ce gouvernement possédait un tantinet de courage et de lucidité.

S'il est vrai qu'une image vaut mille mots, que penser du message qu'envoient aux Néo-Québécois, des affiches publicitaires conçues à partir du principe de base du deux pour un ?

Si l'on tient compte de l'extraor-

dinaire force d'attraction de la langue anglaise, et si l'on situe les nouvelles règles du jeu dans le contexte des petites entreprises qui comptent 50 employés ou moins, lesquelles fournissent de l'emploi à bon nombre de nos compatriotes allophones, il y a de quoi à laisser songeur !

Cette langue, la nôtre, celle que la thématique choisie en 1957 par la Société Saint-Jean-Baptiste (afin d'illustrer le défilé annuel de notre fête nationale), qualifiait de « Sa Majesté la langue française », fait figure de vieille dame, maintenant parvenue à l'âge de la retraite.

Bien sûr, on lui offre deux gerbes de fleurs, contre une seule à sa rivale et remplaçante. Cette dernière rit « dans sa barbe » parce qu'elle sait fort bien que demain, ce sera elle, la nouvelle, qui prendra les affaires en main.

Le Québec, par le truchement notamment de l'anglicisation massive des gens venus d'autres horizons, glisse irrésistiblement sur la pente d'une « louisianisation » et d'un rangement définitif de tout ce qui a constitué jusqu'ici sa personnalité propre, au musée de l'Histoire.

En tant que ministre chargé du dossier linguistique, il est en votre pouvoir, M. Ryan, de donner le vigoureux coup de barre qui s'impose, afin de redresser la situation du français, dans tous les domaines de notre vie collective.

— PIERRE HAMEL
Montréal, le 5 mai.

Ridicule

LE RÈGLEMENT sur l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces est tout à fait ridicule.

Deux pour un ça veut dire quoi en réalité; une annonce avec des lettres de trois pouces ou de trois pieds en français avec une annonce de un pouce ou un pied de hauteur ou de largeur en anglais... ?

Et si un malin s'avisait d'appliquer ce règlement de la façon suivante: une annonce française de trois pieds de haut mais de couleur gris pâle sur un mur blanc à côté d'une annonce d'un pied seulement de haut en anglais mais avec couleur rouge vif sur fond noir, la rendant ainsi plus visible que le français malgré les dimensions réglementaires... ?

Il faut vraiment vouloir se « torturer l'esprit pour faire plaisir à une minorité anglophone » surchoyée pour en arriver à un règlement aussi ridicule et, admettons-le, quasiment impossible d'application sans tomber dans l'illogisme ou la pure comédie.

Trouvez-moi un pays au monde qui tenterait à ce point de vouloir plaire ou déplaire à tout le monde par crainte ou refus de contrarier sa minorité ? Une minorité anglophone qui n'est nullement brimée ici au Québec alors que la minorité francophone dans les autres provinces est bafouée dans ses droits les plus élémentaires comme l'atteste le récent volume publié chez Stanké sous le titre les « Maudits anglais ».

Ce livre écrit par le franco-ontarien Jean-Paul Marchand nous fait réfléchir sur cette dualité irréductible de deux solitudes qui n'en finissent plus d'appliquer la loi du deux poids, deux mesures au Canada.

— GUY MILOT
Montréal, le 8 mai.

L'environnement et le patronat

Quand la mode est au vert

LE DEVOIR publiait récemment (2 mai) un énoncé de principe du Conseil du patronat (CPQ) concernant le rôle des entreprises québécoises face aux problèmes environnementaux.

Ce long plaidoyer se résume en trois points : 1) les industries sont devenues les boucs émissaires lorsqu'il est question de problèmes environnementaux; 2) les entreprises sont conscientes de leurs responsabilités en ce domaine et entendent prendre les mesures qui s'imposent... 3) ... enfin, à condition que l'État (vous et moi) paye la note.

Et voilà ! L'État-providence, tant décrié par la gent des affaires, est maintenant appelé à la rescousse. Bien sûr, c'est de bonne guerre. Le CPQ défend ses membres. Toutefois, on ne peut passer sous silence les déformations de faits et la dangereuse perspective véhiculée par cet article.

D'abord les faits. Le CPQ reprend à son compte les conclusions du rapport Brundtland, qui se ferait l'apôtre du développement soutenu (sic). Or on sait très bien que la commission Brund-

tland a plutôt conclu qu'il était impérieux de responsabiliser tant les gouvernements que les industriels face à la nécessité d'ajuster notre système de production en vue d'assurer un développement soutenable, c'est-à-dire une croissance économique compatible avec le maintien des processus écologiques fondamentaux.

Voilà qui est légèrement différent ! D'autre part, le CPQ s'empresse d'indiquer que, bien qu'elle soit consciente de l'importance de préserver l'environnement, l'industrie a pour obligation d'assurer ce développement économique « soutenu » et ne peut donc assumer seule les coûts que cela implique.

Soit. Sauf que derrière cette apparente lucidité se cache un fait indéniabie : la marge de profit qu'ont connue les industries jusqu'ici était artificiellement élevée puisqu'elle n'incorporait pas les coûts sociaux reliés à la pollution. Pendant toutes ces années, l'industrie a donc bénéficié de notre inconscience collective, comme le reconnaît si bien le CPQ : « il incombe à la collectivité d'assumer les coûts imputables aux correctifs rendus nécessaires par suite de l'évolution des sciences environnementales ».

Bref, vive le Moyen Âge !

Le message implicite du CPQ à la ministre, Mme Lise Bacon, est qu'en situation de libre-échange commercial, la société québécoise ne peut se permettre de freiner l'expansion de son industrie. L'État devrait plutôt reprendre son rôle traditionnel dans le domaine de l'environnement, qui est de rassurer la population et d'éviter ainsi « ... par une meilleure information, la diffusion d'un message médiatique parfois trop négatif ».

Le fond du débat repose sur la question suivante : les problèmes environnementaux menacent-ils notre vie ou notre qualité de vie ? Dans le premier cas, il est de mauvaise foi d'invoquer des raisons d'ordre économique pour refuser d'agir. Le libre-échange n'a rien à voir puisque le changement de cap doit se faire à l'échelle mondiale.

Lorsque les industriels auront reconnu sincèrement la gravité du problème, ils envisageront les vrais solutions et céderont une partie de leurs profits afin d'assurer aux générations futures une planète habitable.

— MARC-ANDRÉ VILLARD
Ottawa, le 3 mai.



Cap sur l'Antarctique

Un hélicoptère a survolé, hier, le voilier polaire UAP pendant sa première sortie en mer en face du Havre en France. Le voilier, d'une valeur de près de \$ 4 millions, a une coque d'aluminium de 35 mètres de long par 9,8 mètres de large. Sa voile de 400 mètres carrés doit le propulser tout autour de l'Antarctique pendant que six des membres de son équipage international se rendront au Pôle Sud avec leurs chiens. L'expédition, qui débute le 1er août aux îles du roi George se terminera six mois plus tard à la base soviétique de Mirny.

PHOTO AP

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Québec

maines ou les animaux, ainsi que tout rebut d'origine non-biologique qui a été contaminé par des agents pathogènes. Cela englobe notamment les parties du corps, les tissus humains et les organes enlevés par les chirurgiens, les médecins légistes et les laboratoires ou ce que recueillent les obstétriciens ainsi que le sang en sachet utilisé pour fins de transfusion.

Les déchets anatomiques d'animaux de laboratoire sont aussi couverts par cette appellation ainsi que le matériel jetable utilisé par les chirurgiens, les obstétriciens et les cliniciens, sans oublier le sang infectieux, les cultures d'agents pathogènes, les vaccins de souche active et toutes les cellules produites par manipulations génétiques.

La politique gouvernementale, qui sera divulguée en juin, ne couvrira pas l'élimination des cadavres humains et les foetus de plus de 500 grammes, couverts par la Loi sur les inhumations et les exhumations.

Selon le document gouvernemental, « la plupart » des incinérateurs de « biomédicaux » ne sont pas conformes actuellement aux normes de rejets atmosphériques. C'était aussi le cas « jusqu'à tout récemment » de la compagnie DECOM, une entreprise implantée dans l'Outaouais qui est la seule présentement autorisée à incinérer ce type de déchets. Le rapport révèle que 90 % des déchets transportés et brûlés chez DECOM proviennent de l'extérieur du Québec.

L'incinération à 1,000 degrés centigrades avec rétention des gaz pendant une seconde demeure pour Québec la meilleure solution parce qu'aucun agent infectieux ne peut y survivre. Ce n'est toutefois pas le niveau d'efficacité des crématoriums, voire dans de nombreux cas des fournaises d'hôpitaux. Par contre, s'ils sont momentanément déréglés, les meilleurs fours peuvent cracher des dioxines, des furanes, des chlorobenzènes et des chlorophénols, des molécules hautement cancérigènes. Parce que de tels incinérateurs se retrouvent généralement en milieu urbain à proximité des résidences, Québec entend soumettre leur implantation à une étude d'impact et à des audiences publiques.

Québec réglementera par ailleurs sévèrement le transport des déchets biomédicaux, qui deviendra une entreprise spécialisée. On fera appel à des camions et à du personnel spécialisé tout comme on pense regrouper les déchets dans des centres régionaux pour diminuer les coûts de gestion.

◆ Victoire

didat du Parti radical du président sortant Raul Alfonsín.

L'Alliance du centre (droite libérale) d'Alvaro Posigarray arrivait en troisième position avec environ 5 % des suffrages.

Le scrutin s'est déroulé sans aucun incident majeur et a été marqué par une très forte participation estimée à plus de 85 % des quelque 20 millions d'inscrits.

Carlos Menem, 59 ans, sera officiellement déclaré élu vers le mois d'août après la réunion du Collège électoral. Il prendra possession du pouvoir le 10 décembre suivant.

Cette victoire marque le retour du péronisme au pouvoir après une traversée du désert de treize années au cours desquelles il avait été évincé

d'abord par une dictature militaire (1976-1983), puis par le gouvernement radical de Raul Alfonsín.

Ce retour s'effectue au moment où le pays est plongé dans la plus grave crise économique de son histoire. L'inflation devrait battre en mai les records historiques et atteindre les 50 % mensuels. Le système monétaire et financier est en plein chaos et livré exclusivement à la spéculation.

L'État, qui, entre administration centrale et secteur public, compte un million d'employés (10 % de la population active), souffre d'un déficit chronique qui se répercute sur le budget de la nation.

Le pays a cessé depuis près d'un an le remboursement du capital ou des intérêts de sa dette extérieure désormais supérieure à soixante milliards de dollars.

C'est sur cette situation que Menem s'est appuyé pour bâtir sa victoire. Mais c'est désormais contre elle qu'il devra lutter pour confirmer les espoirs qu'il a fait naître.

Il a promis une « révolution productive » censée détourner les ressources publiques et privées du pays de la spéculation et les canaliser vers les investissements productifs. Il lui reste toutefois à définir les mesures concrètes par lesquelles il compte y parvenir.

Vis-à-vis des forces armées, dont il a également mis à profit les subsides pour critiquer Alfonsín, il s'est déclaré favorable à une loi de pacification qui excluerait cependant l'amnistie.

Dans le domaine international, il s'est affirmé ouvert à toutes les possibilités au nom d'un « pragmatisme » dont il a souligné qu'il était l'une des constantes de son parti.

À propos de la dette extérieure, il a menacé à plusieurs reprises de déclarer un moratoire unilatéral mais s'est finalement résolu à proposer, au moins dans un premier temps, une « solution négociée » qui permette au pays de préserver ses ressources sans le couper du financement international.

Il s'est également engagé à encourager les investissements privés étrangers en réformant la législation sur les transferts de devises et les incitations fiscales.

Sur le conflit des Malouines avec la Grande-Bretagne, il a relativisé une première série de déclarations incendiaires sans pour autant abandonner le prélabé d'une reconnaissance de la souveraineté argentine avant toute normalisation des relations avec le Royaume-Uni.

◆ Le cinéma

los Saura, Bernardo Bertolucci, Jiri Menzel, Marcel Ophuis, Claude Lanzmann, Elen Klimov, Jules Dassin, Tacchella, la veuve de Tarkowski, Jean Rouch, Hector Babenco, bref la quasi-totalité de la grande fraternité des cinéastes engagés. Ne manquaient à l'appel que les cinéastes américains, tous absents pour cause d'indifférence et un certain Denis Arcand qu'on avait aperçu la dernière fois sur un terrain de golf.

Toute la journée durant, les cinéastes réunis en colloque extraordinaire ont pris le micro à tour de rôle, les uns dénonçant l'hégémonie de l'anglais, les autres la rapacité des producteurs, les troisièmes brisant les belles illusions de la glasnost et les derniers accusant la télévision de fermer les salles et de détourner les publics; autant de reproches formulés par une certaine génération de cinéastes qui désespèrent de voir les choses changer dans la mauvaise direction, une génération pétrée dans la bonne pâte des droits et libertés et qui se demande encore comment on peut faire du cinéma sans être politiquement et socialement engagé.

Peu de jeunes cinéastes dans cette salle archi-pleine, peu d'anarchistes aussi, comme si le fait d'être là im-

pliquait que l'on croit à un type de cinéma, le cinéma d'auteur, le cinéma de contenu, en dehors duquel il n'y aurait pour les participants pas de salut. En revanche, beaucoup de cinéastes qui croient fermement que la volonté politique des gouvernements peut faire toute la différence. Et cette volonté politique pour une fois a répondu en propos clairs et en intentions fermes.

Au bout de cinq heures de discussions, Jack Lang s'est amené sur la tribune principale et a lancé un certain nombre de propositions, plaçant, non sans calcul politique, la France à l'avant-garde de l'engagement pour le cinéma. Concrètement, le ministre a annoncé la création d'une Fondation France-Liberté, un organisme qui encouragera les pays libres à apporter à la manière de Amnesty International un parrainage ou un soutien financier chaque année à un cinéaste du monde non libre en difficulté. Le ministre a aussi proposé la création d'un Fonds de soutien au cinéma du tiers-monde en déclarant qu'après l'Europe des tomates et des pommes de terre, et l'Europe des armements, pourquoi pas l'Europe des cinéastes sans frontières.

Et, à quelques minutes de la fin de cette journée qualifiée d'historique par l'épouse du président de la République, ce fut au tour du modérateur, un dénommé Kiejman, avocat de profession, de prendre la parole en déclarant: les affaires de libertés culturelles nous regardent tous, c'est pourquoi nous ne devons pas avoir peur de faire preuve d'ingérence à l'endroit des gouvernements qui empêchent le cinéma de s'exprimer en toute liberté.

Le tout s'est terminé dans la salle de cinéma comme de raison. Le film s'intitulait *Liberté de Laurent Jacob*, spécialiste des films de montage, et le montage cette fois portait, bicentenaire oblige, sur la Révolution française. Après la projection, alors que le soleil se couchait sur la Croisette, les cinéastes sont rentrés chacun chez eux, en chaise roulante, à pied ou en avion, pas entièrement convaincus qu'ils allaient changer le monde demain, mais au moins heureux d'avoir fait un petit effort dans la bonne direction.

◆ Budget

démontrer sa véritable volonté de réduire le déficit, et ferait comprendre à ses fonctionnaires qu'il n'est pas un gouffre sans fond, a-t-il ajouté.

Le Conseil du patronat du Québec soutient quant à lui que le ministre des Finances devrait profiter du budget pour réduire de façon importante le déficit.

Selon le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, une réduction importante du déficit est réalisable dans le cadre des revenus actuels du gouvernement et de coupures de dépenses toujours possibles. Une telle réduction du déficit pourrait, selon le CPQ, conduire à l'équilibre budgétaire d'ici trois ou quatre ans.

De plus, le CPQ demande au ministre des Finances de prendre des mesures qui favoriseront l'emploi, la formation professionnelle et le développement des petites et moyennes entreprises, les seules qui créent des emplois.

Le CPQ souhaite également l'adoption de mesures fiscales favorisant la qualité de l'environnement et l'amélioration des budgets consentis aux universités, à la recherche et aux soins de santé.

Enfin, le gouvernement devrait chercher à stabiliser les impôts directs et une réduction des échelles d'impôts des particuliers pour les rendre comparables à celles en vigueur en Ontario.

M. Dufour note que les coupures des paiements de transfert du fédéral vers les provinces n'entrera en vigueur qu'en 1990-1991 et que cette réduction n'aura donc que peu d'im-

port sur le budget que M. Lévesque doit déposer demain.

Le président du CPQ dit espérer un budget qui ira à l'inverse de celui déposé le mois dernier par le ministre fédéral des Finances Michael Wilson, c'est-à-dire un budget anti-inflationniste qui maintiendra la croissance économique.

Les prévisions budgétaires dévoilées par le gouvernement au mois de mars indiquent que Québec dépensera \$ 33,2 milliards en 1989-90, soit une hausse de 5,8 % par rapport à l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars dernier.

M. Lévesque a déjà déclaré que le récent budget fédéral du ministre Wilson va coûter \$ 200 millions au Québec cette année et rendra la gestion de ses affaires plus difficile.

◆ Calme

mercredi dernier et protestent contre l'annulation des élections du 7 mai.

Accompagnant les dirigeants de l'ADOC, des dizaines d'automobilistes klaxonnaient à tue-tête aux alentours des églises, répandant parfois aux cloches carillonnées à toute volée.

M. Ford, la pommette droite et le menton barré d'une cicatrice à la suite de coups reçus des paramilitaires, a manifesté sa joie en cette journée, au milieu des applaudissements de ses partisans.

De son côté, M. Arias a renouvelé l'appel à une « paralysie urbaine totale » pour mercredi prochain, une grève générale qui coïncidera avec la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation des États américains (OEA) consacrée à la crise panaméenne.

Selon M. Arias, l'ADOC attend de l'OEA l'adoption d'une position « ferme et énergique » contre le régime du général Noriega. L'opposition continuera à lutter par tous les moyens légaux à sa disposition pour obtenir la démocratisation du Panama, a-t-il ajouté.

« Nous allons demander mercredi à l'OEA une solidarité effective pour mettre dehors le dictateur », a souligné M. Arias, sans faire directement référence à l'appel lancé samedi par le président américain George Bush, qui a demandé au peuple et aux forces armées du Panama de se soulever contre le général Noriega.

Le responsable politique a également réaffirmé que l'ADOC avait refusé toute formule impliquant la non-reconnaissance de sa victoire aux élections de dimanche dernier.

◆ La Syrie

lestiniens), en s'octroyant le crédit de la résistance. Aux locaux des factions dissidentes, dont plusieurs ont pignon sur rue à Damas, les énergies sont consacrées à combattre le virage de Yasser Arafat. En général, elles font fi de l'appui discret de Moscou au dialogue entre l'OLP et Washington.

La Syrie, dont l'endettement militaire vis-à-vis de Moscou dépassait les \$ 10 milliards US en 1987, est-elle aussi discrète sur le rapprochement de l'Union soviétique avec Israël? « Cette question est une qui regarde Moscou », a simplement laissé tomber le vice-président syrien. Il a précisé qu'il n'avait pas abordé avec Moscou la possibilité d'une réunion de cinq pays arabes, dont la Syrie, pour préparer une éventuelle conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient.

S'il est une chose, une chose sur laquelle les pays arabes s'entendent, faucons comme colombes, c'est sur la nécessité d'une telle conférence, sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'agenda d'une telle conférence (jusqu'à maintenant rejetée par Israël) varie en revanche selon les capitales.

DÉCHETS TOXIQUES

Yvon Charbonneau bénéficie du doute

Louis-Gilles Francoeur

LA NOMINATION de l'ancien président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, à la présidence de la commission d'enquête sur la gestion des déchets toxiques s'est vu accorder la « chance au cœur » par les principaux leaders environnementaux du Québec qui ont toutefois émis des réserves sur son aptitude à gérer un dossier aussi complexe aux plans technique et politique.

La Société pour vaincre la pollution (SVP), l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), STOP, Greenpeace et l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides ont tous été unanimes pour reconnaître en M. Charbonneau une personne « qui selon toute apparence est vraiment indépendante du gouvernement » et qui est capable de regarder de façon critique les politiques gouvernementales en matière de gestion des toxiques.

Cependant, tous les dirigeants de ces différents organismes ont manifesté — à des degrés divers — des doutes sur la capacité de M. Charbonneau de diriger une audience selon les règles particulières du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ou de pouvoir diriger avec autorité et compétence un dossier aussi technique.

Le président de l'UQCN, M. Harvey Mead, a vu travailler récemment M. Charbonneau à la Table de concertation sur l'environnement: « Même si c'est un néophyte en environnement, j'ai été impressionné par sa façon de travailler. Le nouveau président de la commission, ajoute M. Mead, devra toutefois obtenir un prolongement substantiel du mandat de sa commission et se trouver un commissaire capable de décoder ce que ministères et compagnies viendront dire devant lui.

Daniel Green, le président de la SVP, s'est dit « surpris » de cette nomination qui demeure « intéressante », à son avis, en raison de sa possible contribution au débat sur le partage des responsabilités entre les secteurs privés et public en matière d'élimination des produits dangereux. Lui aussi craint que l'expérience de M. Charbonneau dans l'univers environnemental le laisse à la merci non seulement des ministères et mais aussi des autres commissaires « qui ne se sont pas démarqués de la ligne Goldbloom ». Il faut, conclut-il, que M. Charbonneau obtienne un an à un an et demi pour mener à terme son mandat s'il veut informer valablement le public et la commission avant de faire démarrer les doubles audiences prévues dans la réglementation.

Pour Alain Rajotte, de Greenpeace, « le gouvernement a réglé avec cette nomination son problème d'image après l'affaire Goldbloom. Mais il n'a pas nécessairement donné à la commission les moyens de passer au travers d'un dossier de cette complexité et de cette importance. Il faut toutefois, dit-il, donner la chance au coureur car M. Charbonneau apporte un certain nombre de garanties dont une indépendance certaine par rapport au gouvernement. »

Charles Mallory de STOP et André Delisle, de l'AQLPA, se disent quant à eux très satisfaits de cette nomination qui leur paraît crédible et même enrichissante en raison des qualités personnelles de M. Charbonneau.

Tous les leaders environnementaux interrogés, sauf M. Mallory, estiment toutefois que Mme Bacon aurait dû prioritairement regarder du côté des anciens commissaires du BAPE, comme Mme Louise Roy ou l'ancien président de cet organisme, M. André Beauchamp, que l'UQCN avait publiquement suggéré avec l'appui des autres groupes.

La Legacy 90 : une grosse berline qui promet d'être très durable

Marc Belva
collaboration spéciale

CURIEUX lancement que celui de la Subaru Legacy 1990, inspirée par son étrange appellation (Legacy = héritage), les publicistes ont cru bon d'inventer une sombre histoire d'oncle à héritage complètement maboul, de sorte que notre essai a pris la forme d'un rallye ponctué par la cueillette des pissenlits, le jeu de dards sur gazon et la recherche d'un bloc de granit pesant 182 grammes.

D'autre part, le lancement avait lieu à Victoria, pittoresque cité dont les fleurs, les oiseaux, les saumons, les totems, les musées, les monuments et les printemps hâtif sont les principaux attraits.

La nouvelle Subaru a fait son entrée dans le monde de l'automobile sur un coup d'éclat, alors que trois Legacy ont pulvérisé un record établi par la Saab 9000 Turbo, en maintenant une moyenne de plus de 220 km/h sur 100,000 kilomètres. Subaru jouissait déjà d'une bonne réputation de durabilité et de fiabilité, mais celle-ci repose désormais sur des données homologuées par la FIA. Les voitures de record avaient évidemment des culasses spéciales à double arbre à cames mais leur bloc-moteur était bien le « quatre à plat » de 2,2 litres dont sont pourvues toutes les Legacy.

La persistance du moteur à plat surprend un peu puisque cette disposition des cylindres engendre une complexité supérieure, interdit un montage transversal et complique l'accessibilité. Mais le quatre à plat offre aussi un centre de gravité très bas, ce qui favorise la tenue de route, et puis c'est le seul type de quatre qui produise très peu de vibrations. L'usage de supports-moteur remplis de liquide augmente cette qualité, de sorte que lorsque le moteur de la Legacy marche au ralenti il faut consulter le compte-tours pour s'assurer qu'il tourne.



La berline Legacy 90, une puissante voiture confortable et habitable qui s'attaque aux mieux cotées des Japonaises de sa catégorie comme les Mazda 626, les Honda Accord et les Toyota Camry à un prix qui promet d'être inférieur à celui de ces dernières.

La Legacy marque un tournant dans la commercialisation des Subaru. D'abord elle porte un nom, alors que les compactes précédentes, connues sous le nom de « Leone » au Japon, se contentaient ici d'une abréviation syllabique (DL-GL-10, etc.). Ensuite, elle s'attaque directement aux mieux cotées des berlines japonaises de sa catégorie : son habitabilité, sa cylindrée, sa puissance, ses 16 soupapes et son prix ont été étudiés pour se comparer favorablement aux Honda Accord, Mazda 626 et autres Toyota Camry.

Néanmoins, dans les grandes li-

gnes, la Legacy reprend les arguments « maison »; ainsi, il existe une version familiale, ce qui n'est pas le cas des rivales. Subaru demeure en effet le champion japonais de la station-wagon, ce qui lui a valu un succès certain auprès des familles de la Nouvelle-Angleterre. Par ailleurs, on poursuit une autre tradition qui veut que tous les modèles existent aussi bien en variante à quatre roues motrices que sous la forme d'une traction avant.

À prime abord, la Legacy constitue donc une voiture « rationnelle », offrant espace et confort au plus

juste prix ainsi qu'un excellent rapport performances/consommation. Ses 130 chevaux représentent aujourd'hui une valeur moyenne, mais ils la placent au sommet des modèles équipés d'un quatre cylindres atmosphérique. Et puis il faut se rappeler que naguère les tractions avant de plus de 125 chevaux appartenaient à une élite privilégiée. Ceci dit, sur la berline automatique que nous avons prise en main, trop brièvement d'ailleurs, la fougue n'était pas évidente. Ou bien quelques chevaux sont restés à l'écurie, ou bien le moteur manque de couple à bas régime, à moins

que l'automatisme et un poids élevé ne se conjuguent pour entamer l'impression de puissance.

En revanche, le freinage repose sur quatre disques largement dimensionnés et n'appelle aucune critique, tandis que la suspension associe une excellente douceur de roulement et une tenue de route très correcte (mais à dire vrai, les routes de la péninsule de Saanich ne se comparent guère aux toiles ondulées du Québec).

La Legacy propose encore un équipement relativement complet et une finition valable bien que certains matériaux, notamment le recouvre-

ment des sièges et les garnitures des portes, ne soient guère jolis pour les yeux. On note aussi quelques erreurs d'ergonomie dont une commande de régulateur de vitesse située beaucoup trop près du volant. Hormis son aérodynamisme, la carrosserie ne se signale que par un curieux décrochage dans la ceinture de caisse, juste à l'arrière du pavillon. Comme d'habitude chez les Japonais, la calandre est un peu timide et, cette fois-ci, elle ressemble singulièrement à celle de la Renault « Médallion ». Par ailleurs, Subaru est la seule marque japonaise qui se soit dotée d'un emblème plus ou moins héraldique, et, grâce à la présence de délégués de la maison-mère, nous avons découvert que cette constellation imaginaire composée de six étoiles (dont la disposition a été modifiée sur la Legacy) représente l'éclatement de la Nakajima en six sociétés qui furent regroupées par la suite sous le nom de Fuji.

En somme, les diverses versions de la Legacy ne manquent pas d'arguments et la relative rareté de la marque en fait des modèles distingués. Cependant, la Berline se situe dans la classe la plus convoitée du marché, tandis que l'on peut se demander si les voitures familiales ont encore un avenir. En effet, depuis quelques années, les clients se tournent massivement vers la classe des mini-fourgonnettes, dont la polyvalence et la visibilité supérieure constituent les atouts majeurs. Dans cette optique, la station-wagon Legacy n'est sans doute qu'un modèle de transition, qui sera bientôt remplacée par une wagonnette produite à Fayetteville (Indiana), dans une usine qui réalise une première en produisant des Subaru pendant huit heures et des Isuzu pendant les heures suivantes. (Les détails techniques n'étaient pas disponibles lors de cet essai de sorte qu'il n'a pas été possible de rédiger la fiche technique de la Legacy.)